

Fraîcheur, bien-être...

ISO-F

Eau de toilette

Le parfum masculin qui plaît aux femmes

PROVETA S.A. MARTIGNY

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.

Tout pour votre équipement



RENKO-SPORT

Place Centrale - Martigny
Tél. (026) 2 11 35.

P 136 S

A treize jours des élections communales (5)

Ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard

Les articles de notre Rédacteur en chef ont provoqué quelques remous politiques en ville de Sion notamment. Tant mieux!

A l'heure où une campagne électorale s'amorce, il n'est pas bon que les citoyens restent amorphes.

C'est le moment, pour eux, d'ouvrir les yeux, de tendre l'oreille et de prendre conscience que le jeu qui se joue est trop important pour l'ignorer.

Ce qui se prépare ne peut pas être l'affaire seulement de certains ou de gens qui cabalent d'une manière révoltée et intolérable.

On ne joue plus cartes sous la table, en manipulant les jeux dans des chapeaux politiques où s'échafaudent les compromis et les intrigues.

Le citoyen ne peut plus supporter les combinaisons, les tours de passe-passe. Il veut y voir clair.

Il fallait donc que quelqu'un eût le courage de réveiller les consciences, de secouer la torpeur des endormis avant qu'il ne soit trop tard.

Il fallait secouer le cocotier. Et tant pis si cela gêne les bien-pensants si prompts à absorber n'importe quelle mixture pourvu qu'elle leur procure l'illusion du bonheur.

L'heure n'est pas de se rendre mais d'agir.

Il est fini le temps où l'on disait amen à tout.

Il y a une jeunesse qui conteste, qui piaffe, qui n'admet plus les vieux concepts.

Elle se rend compte, elle, que la politique de papa a vécu.

En cela elle n'est pas dupe et ses réactions sont saines. Les nôtres doivent l'être aussi. Et sans tarder. Avant que ne surviennent des révolutions, des vagues de fond qu'une génération montante est prête à cautionner.

Il y a des tabous qu'il faut faire éclater, des concepts qu'il importe de remanier, des illogismes irritants que l'on doit dénoncer.

L'enjeu des élections qui se préparent n'est pas tant les hommes par rapport aux régions, aux clans, aux groupes, aux mouvements qu'ils représentent. C'est l'avenir de la cité qui est en cause, qui est remis en question chaque quatre ans. Les hommes ne nous intéressent ici qu'en fonction de leur valeur, de leur capacité, de leur possibilité de conduire une administration communale selon les exigences des temps actuels. Les problèmes qui se posent ne peuvent plus être résolus par des gens dont la bonne volonté est leur seul mérite. Il faut plus que cela pour dominer les difficultés qui surgissent dans un contexte dynamique et exhaustif.

Nous ne sommes plus à l'âge du bronze ou de la pierre polie, mais à celui des révolutions techniques et industrielles desquelles dépendra l'évolution du niveau de vie des citoyens.

L'action politique ne doit viser qu'à la stimulation d'une économie efficiente, rentable, progressiste vue dans une perspective à long terme.

Les éléments qui constituent notre genre de vie se sont rapidement transformés. Il est nécessaire d'appliquer des méthodes rationnelles qui favorisent l'accélération des phénomènes fondamentaux de l'évolution.

A la bonne volonté doit faire place la volonté, la clairvoyance, l'intelligence, l'audace même des administrateurs appelés non pas seulement à liquider les affaires courantes à la petite semaine, mais à prévoir, à se mouvoir à l'aise dans tous les secteurs.

Alors, comment ne pas comprendre ceux qui refusent à accepter qu'on leur impose des représentants de clans ou de groupuscules qui ne représentent rien sinon des entités régionales ou de ténébreuses amicales dont le but ne peut être que le maintien d'un folklore ou d'un quelconque état d'esprit de quartier.

Si l'on veut poursuivre dans cette voie aberrante, il faut pousser le raisonnement à l'extrême et admettre que le club de quilles, l'Harmonie de Sion, le club de football, le club de pétanque et toutes les autres formations

d'hommes groupés dans les sociétés locales ont le droit de désigner un candidat au Conseil communal ou au Conseil général.

Où irions-nous? Je vous le demande. Tout cela n'est que de l'amusement. Un amusement ridicule qui n'a plus cours.

Il faut en sortir et redevenir sérieux, parce que la politique aujourd'hui est une chose sérieuse. Mais oui. Ne riez pas. C'est d'elle que dépend notre avenir, le développement de la cité, l'héritage que nous transmettrons à nos enfants. C'est plus que sérieux. C'est grave.

Les comédies doivent cesser. Elles n'ont que trop duré, hélas!

L'homme ne doit plus accepter un mandat politique pour satisfaire son besoin de gloire. Il doit savoir que l'on va exiger beaucoup de sa personne et que sa présence dans l'hémicycle n'est souhaitée que parce qu'il représente une force vive, agissante, solide, apte à dominer les problèmes les plus complexes et les plus ardues.

Les citoyens, pour leur part, ont le droit d'être avertis, d'être informés, d'être rendus attentifs aux conséquences fâcheuses qu'une trop grande désinvolture entraînerait vite et d'une manière redoutable.

Les citoyens doivent rester vigilants, prêts à déjouer les manigances, les manœuvres et les intrigues.

Ils auraient tort de s'endormir, de rester indifférents, d'ignorer l'importance des élections.

Si notre journal peut réveiller les consciences, s'il peut faire aller aux urnes des hommes capables de discernement, aptes à reconnaître les valeurs dont nous avons besoin, il aura rempli sa mission.

C'est là son ambition et les propos de notre Rédacteur en chef, auront atteint l'objectif qu'il se proposait, qui n'est pas celui de semer le trouble, mais bel et bien d'ouvrir les yeux à ceux qui les gardent encore fermés.

F.-GERARD GESSLER

ÉDITORIAL

Les assurances sociales et l'épargne

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de l'épargne, comme moyen de financement destiné à assurer l'expansion d'une économie moderne et l'amélioration de la productivité. Les besoins, dans ce domaine, sont pratiquement illimités et ce dont l'économie a surtout besoin, c'est de capitaux à long terme.

A ce point de vue, les assurances sociales privées, en particulier les caisses de pension, apportent une contribution très importante. Ces institutions accumulent en effet des capitaux qui sont principalement investis en obligations, en hypothèques et en immeubles. Ce sont donc essentiellement des capitaux à long terme. Ces capitaux peuvent être considérés comme une épargne stable et dont l'importance va croissant, car l'afflux des cotisations et le revenu des capitaux investis procurent aux institutions de prévoyance les moyens de faire face sans difficulté aux prestations échues.

En 1966, les recettes de l'ensemble des institutions sociales, de droit privé ou de droit public, ont dépassé les dépenses de 1,8 milliard de francs. En y ajoutant l'augmentation de la réserve mathématique des assurances collectives pendant la même année, on arrive à la constatation que ces institutions ont été génératrices d'une épargne dont le montant a dépassé 2 milliards de francs en un seul exercice.

D'autre part, la fortune des institutions de prévoyance n'est que peu inférieure aux montants déposés sur des livrets d'épargne et au total des prêts hypothécaires accordés en Suisse par nos banques. A la fin de 1966, en effet, la fortune des institutions de prévoyance n'est que de peu 22 milliards de francs, chiffre auquel il faut encore ajouter les réserves mathématiques des assurances collectives, soit 3 milliards. On arrive

ainsi à un total de 25 milliards de francs, que l'on peut comparer aux 30 milliards des dépôts d'épargne et aux 32 milliards des prêts hypothécaires. Comme on le voit, l'épargne réalisée par les institutions de prévoyance est d'une importance que l'on ne saurait nier.

Les institutions de prévoyance sociale privée, c'est-à-dire le deuxième pilier de la prévoyance sociale, jouent à cet égard un rôle prédominant. L'expérience montre en effet que les institutions de prévoyance officielle ne jouent qu'un rôle secondaire dans la formation de l'épargne car elles sont beaucoup plus orientées que les institutions privées vers le système de la répartition. Elles contribuent ainsi davantage à augmenter le revenu disponible, donc la consommation, que le volume de l'épargne. Si l'on peut admettre que les assurances sociales recueillent environ un quart de l'épargne totale du pays, il sied de relever que le 85 % de ce quart est fourni par les institutions privées.

La contribution de la prévoyance privée à l'épargne n'est pas avantageuse à l'économie seulement, mais également aux cotisants, soit les assurés et leurs employeurs. En effet, le rendement des 25 milliards de fortune des institutions de prévoyance privée est de l'ordre d'un milliard de francs par an. Cela équivaut aux deux tiers des cotisations payées par les salariés et les employeurs à l'AVS. Si le rendement de la fortune des institutions n'existait pas, il faudrait trouver ailleurs ce milliard de francs et l'on ne pourrait guère le faire qu'en percevant des cotisations supplémentaires. Le rendement de la fortune des institutions de prévoyance privée permet donc de maintenir les cotisations à un niveau favorable, compte tenu des prestations fournies.

M. d'A.

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Politique étrangère - Lettre de Rome en page 3
- ★ Bandes dessinées - Momento - Radio TV en page 4
- ★ Les sports en pages 5 et 6
- ★ Monthey et St-Maurice en page 8
- ★ Martigny en pages 8 et 10
- ★ Sion - Sière en pages 10, 13, 16 et 18
- ★ Haut-Valais en page 18
- ★ Dernières dépêches en pages 19 et 20

A propos des Conseils généraux

Dans notre édition de lundi, une erreur a complètement déformé le sens d'un paragraphe de l'article de notre rédacteur en chef intitulé : « Conseils généraux : 1 oui à Conthey contre 3 non à Martigny, Sallion et Ayent » paru en première page. Nous le rétablissons ci-après : « Un Conseil général n'a de valeur que S'IL EST COMPOSÉ (et non .. « si les composés ») de citoyens de toutes tendances QUI ont vraiment l'intention, par leur assiduité et leur attention, de contrôler effectivement l'activité d'une municipalité et, cas échéant, de la corriger. »

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette coquille bien involontaire.

La troisième crise monétaire en un an

Bien qu'on ignore à l'heure où nous écrivons cet article la nature des décisions en gestation à la table des dix gouverneurs de Banques centrales réunis au siège de la Banque des Règlements internationaux à Bâle, le commun des mortels est amené à constater que pour la troisième fois en l'espace d'un an, le monde est confronté avec une grave crise monétaire. Il y a un an, c'était la dévaluation de la livre, puis en mars 1968 l'accès de fièvre sur les marchés de l'or contraignait les six membres du « pool de l'or » à scinder le marché du métal précieux en deux, l'un libre et accessible à la spéculation, l'autre exclusivement réservé aux échanges entre Banques centrales. Et enfin, il y a le nouvel accès de faiblesse de la livre et du franc français depuis le début de novembre, au milieu duquel évoluent des rumeurs au sujet d'une réévaluation du mark allemand.

Ce qui se passe avec le franc français n'est pas aisément explicable. Certes, depuis la révolution du printemps, la Banque de France a perdu plus d'un tiers de ses réserves. Mais celles-ci demeurent élevées puisqu'elles sont encore de l'ordre de 20 milliards de francs. D'autre part, la production a pris un élan formidable et les exportations couvrent, à peu près, les importations. Enfin, le chômage est en voie de diminution. Bref, si l'on s'en tient aux indications objectives de la situation, celle-ci serait pour le moins aussi favorable, économiquement, qu'avant la « chienlit » du printemps. Si l'argent des épargnants avait de bonnes raisons de fuir un pays en émeute il y a quelques mois, le rétablissement d'une stabilité politique par une majorité parlementaire comme la France démocratique n'en a jamais connu et la déroute de l'opposition de gauche devraient maintenant attirer vers

la France les capitaux flottants et surtout ceux qui l'ont quittée en été.

Or, c'est juste le contraire que l'on constate, c'est-à-dire un accroissement inquiétant de la fuite des capitaux vers l'étranger. Pendant la seule journée, fériée en France, du 11 novembre, la moyenne des dépôts nouveaux ouverts à des résidents français à Genève s'est élevée à 50.000 francs. Ce ne sont pas des spéculateurs professionnels qui attendent d'avoir une journée de congé pour placer leur épargne à l'étranger, ce sont des épargnants moyens inquiets pour le petit magot qu'ils ont réussi à accumuler, soit par le travail, soit par héritage. Certes, il y a aussi une part de spéculation sur une hypothétique réévaluation du mark allemand. Mais ceux-là n'avaient pas besoin de venir encombrer avec leurs voitures les trottoirs du quartier des banques à Genève. Le mark se négocie librement à Paris, et depuis la suppression du contrôle des changes, les transferts internationaux sont libres. Alors?

La crise est donc plus profonde, elle affecte la confiance dans le système et dans la politique française, l'attrait spéculatif d'une réévaluation du mark n'intervenant qu'au second degré. On a été frappé, en France, par les nouvelles occupations de facultés qui se sont produites à Toulouse et par la large audience qu'a recueillie l'ordre de grève lancé par les fameux comités d'action lycéens (CAL) constitués en mai dernier. Des manifestations de masse ont eu lieu à la Sorbonne et dans les facultés de Nanterre la situation est chaotique au point qu'elle paralyse à peu près totalement les cours et les études.

La semaine passée, le ministre de l'intérieur, M. Marcellin, a « frappé un grand coup » en élevant le ton devant l'Assemblée nationale pour dire que le gouvernement se proposait de sévir énergiquement contre les fauteurs de troubles et que l'autorité n'hésiterait plus à faire usage de la force, même à l'intérieur des locaux scolaires et universitaires, si des occupations se produisaient. Bien loin de rassurer une opinion publique qui n'avait jusqu'ici pas attaché grande importance aux incidents et grèves de ces derniers jours, ce discours a déclenché une inquiétude générale qui a sérieusement accéléré la fuite des capitaux.

Autre fait d'importance : le 12 novembre, le gouvernement a augmenté de 5 à 6 pour cent le taux de l'escompte et en même temps il a édicté une série de mesures limitant et restreignant le crédit. La veille, il s'était aperçu qu'il bouclerait l'année budgétaire 1968 avec un déficit de 14 milliards de francs, en dépassement de plus de 4 milliards sur les prévisions. Dans la mesure où le commun des citoyens comprend quelque chose à ces affaires financières et monétaires, il en a conclu que cela va mal. Et il se hâte de mettre son argent à l'abri, et l'abri c'est la Suisse...

Ce sont là des réflexes plus spontanés que réfléchis, mais par les amplifications ils réussissent à mettre le franc véritablement en péril. S'il est improbable que De Gaulle dévale, il est de plus en plus probable qu'il rétablisse le contrôle des changes... L'expérience du libéralisme monétaire et du libéralisme politique à l'Université sera peut-être venue trop tard pour être encore une planche de salut.

Paul Keller

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Vers une révision totale de la loi sur la durée du travail

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **LA NORVEGE DEMANDE QUE PANAGOULIS SOIT GRACIE.** — Dimanche le gouvernement norvégien a demandé au gouvernement grec de renoncer à l'exécution de M. Panagoulis, âgé de 30 ans, condamné par le Tribunal d'Athènes.

M. John Lyng, ministre des Affaires étrangères de Norvège, a déclaré, à ce sujet, que le gouvernement avait donné pour mission au chargé d'affaires norvégien à Athènes de présenter une demande en grâce.

● **L'EGYPTE REGLE SES DETTES ENVERS L'UNION SOVIETIQUE.** — On indique de source proche du ministère pour le barrage d'Assouan, dimanche au Caire, que l'Égypte a déjà remboursé plus de la moitié du prêt accordé par l'Union soviétique à la RAU pour la construction de la première étape du grand barrage. En effet, l'Égypte aurait remboursé 18 des 35 millions de livres prêtées.

● **UNE PAYSANNE INDIENNE TOMBE DANS UN PUIT: 9 MORTS.** — La curiosité a fait hier neuf victimes en Inde. Le sauvetage d'une femme qui était tombée dans un puits en cueillant de l'herbe, près de Salem (Etat de Madras), avait attiré une quarantaine de villageois qui s'étaient amassés sur une terrasse voisine pour assister au spectacle. La femme est sortie du puits indemne, mais la terrasse n'a pas pu supporter le poids des quarante spectateurs et s'est effondrée. Neuf villageois ont été tués sur le coup et dix autres, blessés, ont dû être transportés à l'hôpital.

● **ACCIDENT D'AUTOCAR: 12 MORTS ET 11 BLESSES.** — Douze personnes ont été tuées et onze autres blessées, l'autocar dans lequel elles se trouvaient étant entré en collision avec un train à un passage à niveau proche de Wadi Medani. L'autocar assurait le service entre Port-Soudan et Kharطوم.

● **DES QUADRUPLES AU VENEZUELA.** — Une jeune femme de 30 ans a donné le jour à des quadruplés dimanche soir à l'hôpital « Ruiz et Paez » de Bolivar, à environ 600 kilomètres au sud-est de Caracas. La mère et les quatre enfants, trois garçons et une fille, sont en excellente santé. La jeune femme avait déjà neuf enfants.

● **POUR LA SECURITE DE LA ROUTE.** — Le gouvernement français envisage de limiter prochainement à 90 km à l'heure la vitesse pour toutes les autos conduites par les conducteurs débutants, titulaires d'un permis de conduire depuis moins d'un an.

● **GREFFE DU COEUR AU CANADA.** — Un homme de 54 ans, M. Charles Johnston, est le 13^{me} Canadien venant de subir une transplantation du cœur. Jusqu'ici dans le monde quelque 80 greffes du cœur ont été opérées. Près de la moitié des patients sont encore en vie.

Pasteur condamné

pour attentat aux mœurs

AARAU. — La Cour d'assises argovienne a condamné à trois ans de réclusion un pasteur, de Stein en Fricktal, pour détournement de mineurs. Il s'en était pris à la vertu de deux jeunes filles en place dans son ménage, et de certaines de ses catéchumènes. Le cas de cet ecclésiastique s'aggravait du fait de la récidive: condamné en Suisse orientale pour des délits semblables, il avait abandonné pour quelque temps le ministère, avant d'être réintégré plus tard.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

	Valeur	rachat
A. I. I. growth fund		\$ 13,23

Cours des billets

Allemagne	106.50	109.—
Angleterre	10.15	10.35
Autriche	16.50	16.80
Belgique	8.25	8.50
Espagne	5.95	6.25
Etats-Unis	4.27 1/2	4.31 1/2
France	84.50	87.50
Grèce	13.50	14.50
Hollande	117.—	119.—
Italie	—68	—70 1/2
Yugoslavie	28.—	35.—

BERNE. — Lundi s'est tenue à Berne, sous la présidence de M. Jules-Louis Blanc (Payerne), l'assemblée ordinaire des délégués de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, laquelle est chargée de la défense des intérêts économiques et sociaux de plus de 150 000 fonctionnaires, employés et ouvriers en activité de service ou pensionnés de la Confédération, dans les cantons et dans les communes.

MODIFICATION DU STATUT DES FONCTIONNAIRES

L'assemblée comptait 200 participants, membres du comité central, délégués des fédérations affiliées et des unions locales. Elle a entendu un exposé de M. Emile Haudenschild, vice-président de l'Union fédérative, et pris connaissance de l'exécution de la modification du statut des fonctionnaires et de l'amélioration de l'assurance du personnel à partir du 1^{er} janvier 1969. Dans cet or-

dre d'idées, l'orateur a constaté que notre pays et son économie dépendent des bonnes prestations de travail des services publics, prestations qui ne peuvent être obtenues que si les conditions du personnel peuvent tenir le coup vis-à-vis de celles de l'économie privée. M. Haudenschild a remercié le Conseil fédéral, le parlement, l'Union syndicale suisse et les associations d'employés ainsi que les salariés privés pour leur appui dans la révision des traitements tout en soulignant que les salaires du personnel fédéral restent, même après leur majoration, dans le cadre de l'accroissement général.

SALAIRES ET JOURS DE REPOS

L'Union fédérative attend une application uniforme, pour toutes les classes de traitement, des suppléments de salaire selon le statut des fonctionnaires ainsi qu'une révision progressiste des ordonnances d'exécution du statut des

fonctionnaires. L'organisation faitière demande en outre une réglementation plus équitable des jours de repos du personnel fédéral et des congés pour l'exercice d'une charge publique ainsi qu'une adaptation des indemnités pour voyages de service et horaires de travail irréguliers aux dépenses effectives. Il s'agira également d'adapter à fin 1968 toute une série d'ordonnances, de circulaires et de règlements à la nouvelle situation. Les délégués demandent en outre la mise en compte des temps de voyage pour le personnel qui est particulièrement mis à contribution par des déplacements en-dehors de la durée normale du travail.

Dans le calcul du temps déterminant pour le versement de la gratification pour ancienneté de service, les années accomplies dans des entreprises privées de transport, devraient être prises en considération.

REVISION DE LA LOI SUR LA DUREE DU TRAVAIL

L'assemblée des délégués a en outre été informée sur la révision totale de la loi sur la durée du travail, laquelle règle le travail dans les entreprises publiques de transport. L'Union fédérative se prononce catégoriquement pour une soumission à la loi aussi large que possible des entreprises publiques de transport. Elle est d'avis qu'une loi doit être promulguée, tenant au moins compte des conditions de travail actuelles de la majorité du personnel. Les délégués comptent enfin que la compensation

intégrale du renchérissement sera aussi accordée durant les prochaines années.

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Union fédérative appuie les efforts déployés par la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises cantonales, communales et exploitées en commun, ainsi que l'action de la Fédération suisse des cheminots (SEV) en faveur du personnel des entreprises de transports privés.

REELECTION DU COMITE DIRECTEUR

En ce qui concerne les élections, le président de l'Union fédérative, le conseiller national Hans Dueby, ainsi que les onze membres actuels du comité directeur ont été réélus pour une nouvelle période de fonction. Fritz Gmuer, secrétaire général des associations des fonctionnaires des PTT et des douanes qui s'est retiré après plus de 22 ans d'activité, a été pendant 16 ans, à titre accessoire, secrétaire de l'organisation faitière. La reconnaissance du personnel des services publics lui a été exprimée. Comme nouveau membre du comité directeur de l'Union fédérative, les délégués ont élu Albrecht Eggenberger lequel fonctionne comme secrétaire général des associations des fonctionnaires des PTT et des douanes depuis le 1^{er} novembre.

Contrôle de la qualité des fruits et légumes

LAUSANNE. — Au Grand Conseil valaisan, un député a affirmé, dans une question écrite, que « les postulats des conseillers nationaux Hess et Carruzzo demandant un contrôle des fruits et légumes importés n'ont pas été retenus par le Conseil fédéral ».

Or, précise le centre romand d'informations agricole (CRIA), ces postulats ont bel et bien été acceptés par le conseiller fédéral Bonvin, le 4 octobre 1967. Ils font actuellement l'objet de consultations entre les autorités fédérales, la division de l'agriculture et celle du commerce, la régie des alcools, et les organismes de fait du secteur fruits et légumes.

On fait remarquer dans ces milieux que l'établissement de prescriptions de qualité n'est pas chose aisée. Le 4 octobre 1967, M. Bonvin avait notamment déclaré que la Suisse n'a rien à craindre d'une comparaison avec les conditions des pays étrangers en matière de qualité des produits agricoles mis sur le marché. Des prescriptions très semblables relatives aux normes de qualité sont déjà appliquées à plusieurs fruits et légumes. Cependant, poursuivait à l'époque M. Bonvin, les offices particulièrement concernés par l'utilisation des fruits et légumes étudient, en liaison avec les organismes

professionnels intéressés, les possibilités d'édicter des prescriptions relatives à la qualité d'autres produits et de rendre la surveillance plus efficace.

C'est au cours de ces travaux que les suggestions formulées par les conseillers nationaux Hess et Carruzzo devraient être prises en considération.

La lutte anti-tuberculeuse ne doit pas stagner

BERNE. — Aux assises annuelles de l'Association suisse contre la tuberculose, à l'aula de l'Université de Berne, les docteurs Ordasini de Berne, Varonier de Genève, Weber de Lucerne et Sauter, directeur du service fédéral de l'hygiène publique sur l'état actuel de la tuberculose en Suisse. Bien que cette maladie ait pu être efficacement combattue grâce à des mesures prophylactiques et à des traitements médicaux, grâce à une législation appropriée, et

aussi à une bonne information du public, il n'en reste pas moins que le taux de recul de la maladie n'a que très peu diminué ces dernières années. Sur 2.5 millions de personnes vaccinées, il y a encore plus de 18 000 tuberculeux traités médicalement et contrôlés et l'on compte annuellement encore 6000 à 7000 nouveaux cas de tuberculose. Dans ces conditions, il n'est pas possible de parler d'une victoire définitive sur cette maladie.

De 1961 à 1965, 2218 personnes sont mortes de la tuberculose pulmonaire dont, il est vrai, 1877 par suite de complications cardiaques ou vasculaires dues à l'âge des malades. Il est bien recommandé, à ce propos, à toute personne de plus de 50 ans, de ne pas omettre les contrôles radioscopiques. On compte environ 12 000 cas de tuberculose active, la plupart contagieux. Une bonne moitié de ces malades, ignorant leur mal, vivent parmi les bien-portants et ne se font pas soigner.

Il est donc indispensable d'intensifier et de coordonner la lutte anti-tuberculeuse et d'effectuer des contrôles généralisés, notamment parmi les travailleurs étrangers.

Voleur condamné

ZURICH. — La Cour suprême zurichoise a condamné à 21 mois de prison, moins 147 jours de préventive, et à l'expulsion du territoire suisse pour 10 ans un ressortissant ouest-allemand, habitant Reutlingen. Se trouvant à Zurich, cet individu, qui était sans argent, commit plusieurs effractions, qui lui rapportèrent, au total, 45 000 francs. Il s'agit d'un récidiviste: né en République démocratique allemande, il y fut condamné pour vol dans le magasin de vente d'une coopérative agricole. En 1959, il gagna l'Ouest, où il reprit ses « anciennes activités ».

Les dangers qui menacent la sociologie

ZURICH. — La Société suisse de sociologie a tenu ses assises à Zurich. M. Ralf Dahrendorf, professeur à l'Université de Constance, a parlé des dangers qui menacent la sociologie au sein du monde moderne, dont, à son avis, il faut étudier avec soin les relations avec les autres disciplines universitaires dans le sens d'une intégration accrue.

La seconde partie de la réunion a été consacrée à l'étude de nombreux problèmes, purement sociologiques comme les motivations de l'acte, ou socio-politiques, comme l'intégration des travailleurs étrangers, le problème jurassien et l'organisation des hautes écoles.

Les discussions ont fait apparaître la conclusion que, la sociologie, science jeune, est capable de développer des moyens de recherche précis et d'échapper à la tendance systématrice de notre époque.

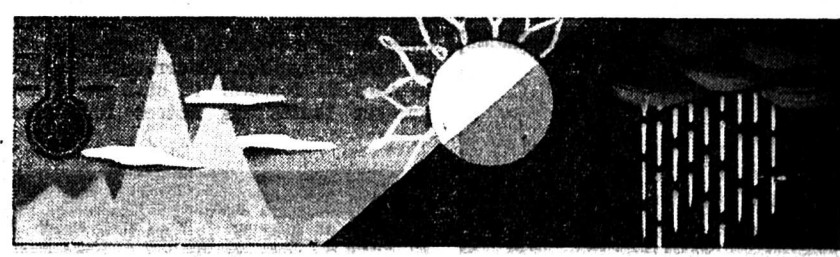
M. Peter Leintz, directeur de l'Institut de sociologie à l'université de Zurich, a été élu président, pour succéder à M. Christian Gasser, de Bienne.

Les Rhodes-extérieures généralisent le suffrage féminin ecclésiastique

HERISAU. — Par 699 oui, contre 52 non, les électeurs évangéliques des Rhodes-Extérieures d'Appenzell ont généralisé le suffrage féminin paroissial. Jusqu'à présent, il était facultatif. D'autre part, lors de la même votation, les électeurs évangéliques appenzellois ont également autorisé l'accès des femmes au ministère pastoral, sans distinction de nationalité.

Nouvelle section du Rotary-Club

BERNE. — Une cérémonie a marqué, samedi, au Conservatoire de Berne, la naissance du Rotary-Club de Muri-Berne, qui recrute ses membres dans les communes des environs de la Ville fédérale. C'est M. Charles Studer, « gouverneur », de Soleure, qui a remis au président du nouveau club la lettre attestant son admission au sein de l'organisation internationale du Rotary-Club.



ATTENTION AU VERGLAS !

BERNE. — Les routes sont mouillées dans l'est de la Suisse, localement recouvertes de plaques de verglas ou de neige sur le reste du Plateau et en Valais. Au cours des prochaines 24 heures de faibles chutes de neige sont encore probables.

Encore quelques chutes de neige

★ TEMPS PROBABLE JUSQU'A MARDI SOIR

Généralement couvert au nord des Alpes, faibles chutes de neige. Au sud des Alpes, encore très nuageux, averses alternant avec des éclaircies.

★ SITUATION GENERALE

La dépression centrée au sud des Alpes se déplace très lentement en direction du sud-est. Elle continue à influencer le temps sur nos régions.

★ PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Le temps restera très nuageux à couvert. Des chutes de neige se produiront encore localement. La température, en faible hausse, atteindra — 2 à plus 3 degrés. Vent du secteur nord en montagne.

SUD DES ALPES ET ENGADNE

Le temps sera très nuageux et quelques averses alterneront avec des éclaircies. La limite des chutes de neige sera située vers 500 mètres. La température atteindra 0 à plus 5 degrés cette nuit et plus 4 à plus 9 degrés dans l'après-midi. Faible vent du nord.

★ EVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI

Au nord des Alpes, très nuageux à couvert; encore quelques chutes de neige isolées au début, ensuite diminution de la nébulosité, précipitations cessant en fin de période. Température peu changée.

Arrêté urgent sur les banques étrangères Les commissions sont désignées

BERNE. — Le projet d'arrêté fédéral urgent sur les banques étrangères devant être traité dans les deux Chambres à la session d'hiver, qui s'ouvre le 2 décembre, les bureaux du Conseil national et du Conseil des Etats ont dû rapidement désigner des commissions. La priorité a été accordée au Conseil des Etats, dont la commission, présidée par M. P. Hefti (Rad-Glaris) et comprenant onze membres, se réunira le 27 novembre. La commission du Conseil national, de 19 membres, présidée par M. R. Welter (soc-ZH), siégera pendant la session.

Réception à Berne de M. Smithers

BERNE. — Le président de la Confédération, M. Willy Spuehler, a offert lundi en l'honneur de M. Peter Smithers, secrétaire général du Conseil de l'Europe, un déjeuner auquel assistaient aussi le conseiller fédéral Tschudi et plusieurs membres de la délégation suisse à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Grève totale des chemins de fer italiens

BERNE. — Il y aura grève totale, de 24 heures, sur l'ensemble du réseau des chemins de fer italiens, dès lundi soir à 21 heures jusqu'à mardi soir à la même heure. Le trafic sera totalement interrompu à la frontière, et les trains en direction de l'Italie ne circuleront que jusqu'à Brigue et Chiasso.

Les fonctionnaires de l'Etat et le corps enseignant se joindront au mouvement, qui appuie des revendications sociales.

CINEMAS

Sierre Bourg
A 20 h. 30
Western avec Glenn Saxon, Fernando Sancho
DJANGO TIRE LE PREMIER
En cinémascope - Dès 16 ans révolus

Sierre Casino
A 20 h. 30
Arts et essai
Un film de René Allou
L'UNE ET L'AUTRE
« ... bien meilleur encore que « La Vieille Dame indigne »
Eastmancolor - 16 ans révolus

Sion Arlequin
Mardi 19 novembre
LES 12 SALOPARDS
Un film auquel nul ne peut rester indifférent, surtout des prolongations
Parlé français - Métrocolor - 18 ans rév.

Sion Lux
Mardi 19 novembre
Jean Seberg, Claude Rich, Elsa Martinelli, dans
UN MILLIARD DANS UN BILLARD
Partie gagnée..., ce billard vaut décidément bien un milliard
R. Chazal, « France Soir »
Tourné à Genève et Lausanne
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans rév.

Sion Capitole
Mardi 19 novembre
FILM STUDIO
Qui êtes-vous, Polly Magoo ?
Un film de William Klein, avec Dorothy Mac Gowan, Jean Rochefort, Sami Frey
Un film impertinent, original, un grand film
16 ans révolus

Ardon Cinéma
Aujourd'hui : relâche
Samedi et dimanche
LE POINT DE NON RETOUR

Fully Michel
Aujourd'hui : relâche.
Mercredi 20 novembre - 16 ans révolus
07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE
Vendredi et samedi - 16 ans révolus
LE SOLITAIRE PASSE A L'ATTAQUE

Saxon Rex
Aujourd'hui : relâche
Jeudi 21 - 16 ans révolus
07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE
Dimanche 24 novembre - 16 ans révolus
LES RISQUES DU METIER

Martigny Etoile
Mardi 19 novembre
Cinédoc - 16 ans révolus
Le fameux documentaire de W. Disney
DESERT VIVANT
Dès mercredi 20 novembre - 18 ans rév.
Michèle Mercier et Robert Hossein, dans
INDOMPTABLE ANGELIQUE

Martigny Corso
Mardi 19 novembre
Dernière séance du film d'espionnage
07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE
avec Roger Browne et Dominique Boschero
Dès mercredi 20 novembre - 16 ans révolus
John Wayne et Richard Widmark, dans
ALAMO

Monthey Montheolo
Richard Harrison, stupéfiant, dans
COUP DE MAITRE AU SERVICE DE S.M. BRITANNIQUE
Policier de grande classe I
16 ans révolus

Superman



Nov. 19

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas)
Ambulance : SAT. Tél. 3 63 63.
Dépannage de service : Jour et nuit. Tél. 5 07 56.
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales 21 h 30 et 0 h. 45
Un orchestre réputé mène la danse de 21 h. à l'aube.
Bar du Bourg : A nouveau le sympathique « Trio Moreno ».
Patinoire : 9.00-12.00 Patinage écoles - 13.30-17.15 Patinage écoles, public - 17.15-18.15 Entraînement écoliers - 18.15-19.30 Entraînement juniors - 20.00-22.00 Patinage public.

SION
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 3 71 71.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: Appeler le No 11.
Hôpital régional : Heures de visite tous les jours de 13 h à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de Quay, tél. 2 10 16.
Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. (027) 2 33 33.
Pompes funèbres Vœffray. Tél. (027) 2 28 30.
Pompes funèbres Michel Sierro : Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. (027) 2 15 66.
Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne. — Tél. (027) 2 15 66.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42. Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Le Gallon, cabaret-dancing : Variétés parisiennes avec Pascale et Gaby Orchestre Mario Zampini.
Service officiel de dépannage du 0,8‰ : ASCA, par Jérémie Mabilard. Sion. Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.
Baby-Sitting. — Tél. 2 43 10 et 2 43 51
Cours de préparation à l'accouchement : A 20 heures au bâtiment des Entrepreneurs, à Sion. Renseignements chez Mme Roh, tél. 2 56 63.
Patinoire : Patinage public - 17.30 : Club de patinage - 20.30 Patinage Université populaire : 18 h. 30 : salle Supersaxo : Traditions populaires, M. Ernest et Rose Schüle. D'où viennent les coutumes et traditions ?
20 h. 15 Ecole normale des garçons - Cinéma : Hermann Pellegrini, « Quelque chose d'autre » de Vera Chytilová
LA MATZE — Mercredi 20 novembre à 20 h. 30
BALLET AFRICAIN par l'ensemble national du Sénégal, 30 danseurs et danseuses, location chez Hallenbarter.
CSFA, Sion : Sortie surprise le dimanche 24, inscriptions jusqu'au vendredi 22 au No de téléphone jour 2 28 51, soir 2 34 48.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.
Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.
Service de dépannage. — Du 18 au 25 novembre, carrosserie Germano, tél. 2 25 40. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 heures. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard. Tél. 3 62 17.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova. Tél. 3 63 90.

MONTHEY
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud. Tél. 4 23 02.
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18
Ambulance : Tél. 4 20 22.
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3ème dimanche du mois de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

VIEGE
Pharmacie de service. — Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Médecin de service. — Dr Kaisig, tél. 6 23 24.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina. Tél. 6 36 24 (non-réponse, 6 22 28).
Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE
Médecin de service. — Dr Willa, tél. 3 11 35.
Pharmacie de service. — Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Ambulance. — André Lambrigger, Naters. Tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Naters. Tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS : Victor Kronig, Glis. Tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS : garage Moderne. Tél. 3 12 81.

Etes-vous esthète ?

Si vous aimez ce qui est distingué et noble sans être snob, vous êtes un esthète ! Et vous apprécierez Escale, une cigarette Maryland dont les tabacs surfins sont sélectionnés sur quatre continents. Car Escale vous apporte — dans la gamme des tabacs Maryland — un arôme riche et savoureux auquel la double filtration sélective du Charcoal confère une pureté incomparable.
Box ou paquet, 1 fr 40.

Sur nos ondes

TV : Notre sélection du jour

PREFEREZ-VOUS LE CATCH OU L'ACTUALITE SCIENTIFIQUE ?

La question ainsi posée, la réponse est facilement prévisible. Le catch est plus attrayant que la science pour beaucoup de spectateurs.
Alors vous aurez du catch si vous avez la patience d'attendre jusqu'à 22 h. 10. Un Israélien contre un Algérien. Est-ce une manière de régler sur le ring les différends entre Israéliens et Arabes ?
En fait si je regarde le programme de ce jour, je ne vois vraiment pas quelle émission distinguer.
Voulez-vous du feuilleton ? Voici un nouvel épisode de « L'Homme de Fer » (20 h. 25). Aimez-vous le jazz, voici un ensemble américain « The Young Holt Unlimited ». Ce qu'il vaut je n'en sais rien, je constate seulement que le Festival de jazz de Montreux aura été largement retransmis sur le petit écran, sans que toutes les formations méritent pourtant un tel honneur (21 h. 45).
ACTUELLES, l'émission d'informations scientifiques parlera certainement du prochain envoi de trois Américains autour de la lune. Dix ans après le premier vol de Gagarine, est-ce que l'espace reste toujours un sujet de curiosité pour le spectateur ? Le cinéma à son tour spéculer sur cette mode spatiale. N'y a-t-il donc plus rien d'intéressant sur cette terre pour que l'on fasse si grand cas d'engins lancés à 40 000 km. de chez nous et plus haut encore (21 h. 15).
LE RENDEZ-VOUS de Pierre Lang est plus modeste, mais nous ramène aussi à une échelle plus humaine (18 h. 35).

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 14.15 Télévision scolaire. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Rendez-vous. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Notre feuilleton : Lemoyne d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 L'Homme de Fer. 21.15 Dimensions. 21.45 Festival de jazz de Montreux 1968. 22.10 Rencontre de catch. 22.35 Téléjournal.

Suisse alémanique 9.15 Télévision scolaire. 10.15 Télévision scolaire. 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 Un Parfait Gentleman. 20.20 Téléjournal. 20.20 La forme de la Terre. 20.50 The Informer. 22.20 Chronique littéraire. 22.25 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 Bande à part. 10.00, 11.00 Informations. 11.05 Mardi balade. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 La Porteuse de Pain. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 68. 20.25 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale : Les Cailloux. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la musique. 21.25 La vie musicale. 21.40 Encyclopédie lyrique : Il Tritico (Le Triptyque). 22.35 Les jeux du jazz. 23.05 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 9.00 Réveil en musique. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Symphonie. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Orchestre de Kornwestheim. 10.20 Radiosolaire. 10.50 Chœur Elgar de Radio-Canada. 11.05 Mélodies. 11.30 Musique populaire. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radiosolaire. 15.05 Faust, opéra. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique et divertissement 17.30 Pour les jeunes. 19.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Le jeune cinéma hongrois. 21.15 Orchestre récréatif de Beromunster. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Concert de jazz 1967 de l'EER.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.40 Théâtre de poche. 8.50 Intermède musical. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons 13.20 Compositeurs italiens. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Festival de la chanson. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Beat seven. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Piano. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Paname, Paname... 21.16 Courant d'air. 22.05 Rapports 1968. 22.30 Trois Pièces pour piano. 23.00 Inf. Actualités. 23.20 Musique. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

Rip Kirby





Décisions importantes à Saint-Maurice

Les gymnastes valaisans augmentent leurs cotisations

Ski - Ski - Ski - Ski - Ski

Plusieurs cracks ont abandonné

Plusieurs membres de l'équipe américaine de ski ont abandonné la compétition après les Jeux olympiques de 1968. Il s'agit notamment de Jim Heuga, Loris Werner, Harry Ryan, Kenneth Phelps, Wendy Allen, Susan Chaffee, Robin Morning et Sandra Shellworth. En revanche, Bill Kidd a décidé de poursuivre sa carrière. A 25 ans, il figure dans l'équipe qui vient d'être formée par Bob Beattie et qui comprend en outre :

MESSIEURS : Jim Barrows (24 ans), Robb Bell (21), Rick Chaffee (24), Bob Cochran (16), Patrick Costello (19), Jeremy Elliott (21), James Hoeschler (23), Craig Holliday (23), Hank Kashowa (19), Mike Lafferty (20), Dennis McCoy (23), Eric Poulsen (17), Lance Poulsen (20), Vladimir « Spider » Sabich (24) et Rodrick Taylor (25).

DAMES : Ann Black (19), Marilyn Cochran (19), Kiki Cutter (19), Rosie Fornia (22), Karen Korfanta (23), Penny McCoy (19), Cathy Nagel (20), Judy Nagel (17), Penny Northrup (17), Larie Quest (18), Erica Skinger (19) et Vicky Jones (20).

Escrime - Escrime - Escrime

Le Suisse Daniel Giger a pris la troisième place du tournoi international à l'épée de Stollberg (Al) derrière les Allemands de l'Ouest Harald Hein et Jochen Lippe. Les trois autres Suisses en lice ont été éliminés, Serge Wild et Guy Evéquo au premier tour, Thomas Hartmann au deuxième.

L'argent, le nerf de la guerre dans toutes les entreprises, les associations et même les sociétés sportives. Une bonne gestion lorsqu'on en a les moyens est toujours facile alors que dans le cas contraire il est difficile de bien établir un budget, surtout pour une association aussi importante que l'Association valaisanne de gymnastique. Le cas est tranché, grâce à la sagesse de ses délégués et, ainsi, le comité central pourra faire face à ses obligations.

Personnalités

C'est sous la présidence de M. René Corminboeuf que les délégués des sections valaisannes délibérèrent dimanche à St-Maurice.

En ouvrant la séance, le président salua les nombreuses personnalités qui avaient tenu à honorer de leur présence cette assemblée. Nous avons remarqué entre autres le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du département de l'Instruction publique, M. François Meytain, président de la commune de Martigny, Mme Christiane Lescaut, présidente de l'Association valaisanne de gymnastique féminine, les colonels Louis Studer et Gabriel Constantin, MM. Charles Pasquier, vice-président central de la SFG, Ernest Grand, caissier central SFG, Auguste Schmid, président d'honneur de l'AVG, Charles Lavanchy, rédacteur du « Gymnaste suisse », Samuel Randin, président de l'Union romande de gymnastique, Jean Farquet, vice-président des tireurs valaisans, Paul Curdy, inspecteur cantonal de gymnastique, ainsi que de nombreux membres honoraires de l'association.

Les rapports

Les différents rapports ont été adoptés sans aucune opposition, ce qui prouve la bonne gestion de cette association. Du rapport du président, il ressort que l'association compte actuellement 126 sections, réparties comme suit : 55 sections d'actifs, 19 de dames, 29 de pupilles et 23 de pupillettes. Le plafond n'est naturellement pas atteint mais il est évident que nous enregistrons une augmentation constante. Le président remercie tous ses collaborateurs et remercie particulièrement le conseiller d'Etat Gross pour l'appui constant des autorités dans toutes les activités gymniques.

Le rapport du chef technique, Tony Kalbermatten, également très fouillé, relate toutes les activités sportives. Nous relevons que six moniteurs valaisans ont subi avec succès, à l'issue de cours, les examens de moniteurs chefs. Ce sont : Karl Bregy et Franz Rotzer, Gampel ; Peter Henzen, Viège ; Jean-Louis Borella, Sion ; Jean-Daniel Fracheboud, Martigny-Octoduria ; Roland Martignoni, Vernayaz.

Une nomination a été faite au sein de la commission de jeu, dans laquelle prend place Armand Pfaffen, alors que Peter Manz présidera ladite commission qui veut reprendre une belle activité.



Emile Schalbetter reçoit son diplôme de membre honoraire et des fleurs d'une ambassadrice du « Vieux Pays ».

Trois moniteurs ont été récompensés pour dix et 20 ans d'activité : il s'agit de Bernard Fiorina, Sion, Gaston Delaloye, Ardon, et Gaston Guex, Martigny-Aurore.

Les honneurs

Homme dévoué à la cause de la gymnastique et membre du comité technique fédéral, Emile Schalbetter a été nommé membre honoraire de l'Association valaisanne. Quant au mérite sportif 1968, il revient à notre ami Alfred Volken, très longtemps membre de la commission de jeunesse et dévoué entraîneur des artistiques, puis des athlètes de Naters. Nos félicitations à ces deux vaillants gymnastes. Le challenge intersections revient à la section de Naters alors que le challenge presse et propagande est attribué à la section de Monthey.

Calendrier

Les principales manifestations pour l'année 1969 sont : les 18 et 19 janvier,

un cours à ski ; 25 janvier, cours centralisés de moniteurs à Brigue et Martigny ; 15 mars, cours cantonal pour moniteurs de sections, à Monthey ; 19 avril, cours pour individuels aux trois disciplines, à Sion et Monthey ; 3 mai, cours de jeu ; 18 mai, Fête régionale du centre ; 1er juin, Fête cantonale des pupilles et pupillettes correspondant avec le jubilé des pupillettes genevoises ; 8 juin, Fête régionale du Centre et du Haut-Valais ; 20, 21 et 22 juin, Fête romande de gymnastique, à Yverdon.

L'assemblée des délégués de l'AVG aura lieu à Brigue en 1969.

Au cours et en fin de séance, on entendit divers orateurs, notamment MM. Gross conseiller d'Etat, Pasquier vice-président SFG, Meytain président de St-Maurice, le curé Donnet, etc., qui apportèrent le salut des autorités qu'ils représentèrent et remercièrent l'Association valaisanne de gymnastique pour son excellent travail, tout en l'assurant de leur soutien.



Le mérite sportif 1968 à Alfred Volken.

STATION SERVICE CHATEAUNEUF tél. 027 81151

PNEU NEIGE

première qualité
Sécurité maximum avec SPIKES
Cloutage par nos soins
Montage gratuit

AVEC RISTOURNE !

HUILE MOTEUR

Au détail :	HD SAE 20 - 30 - 40
En boîte :	HD SAE 20 - 30 - 40
En fût :	HD SAE 20 - 30 - 40

Multigrade 10/30
SAE 90

Une réussite: BATTERIES COOP

Première qualité - Avec ristourne !

ACCESSOIRES AUTOS

Bougies, courroies, porte-bagages, etc.

Chaînes à neige toutes dimensions

Avec ristourne !

LAVAGE - GRAISSAGE

Nettoyage, entretien châssis, etc.

ANTIGEL

Bidon de 3 litres
Vente au détail

QUALITE - SECURITE - ECONOMIE

Attention Mesdames

Vous êtes invitées à venir voir les machines à coudre

ELNA

et essayer la dernière-née

LA LOTUS

au Grand Magasin Kuchler à Sion

chaque jour, du 12 au 23 novembre, de 13 h. 30 à 18 h.

P 7601 S

CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120 et 240 cartes
4 teintes différentes

livrées immédiatement, franco domicile dans tout le canton
Téléphoner ou écrire à

IMPRIMERIE GESSLER S.A. SION

Pré-Flauri

Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25

Surtout... tenez compte de la qualité et bien-sûr... comparez les



prix!



Seulement
3.-

Moufles pour enfants amusantes et bien chaudes en vinyl. Doublure molletonnée, bordure de fourrure nylon. En rouge, tailles 1-6

Seulement
3.80

Gants pour messieurs en vinyl, avec doublure tricotée. 3 tailles



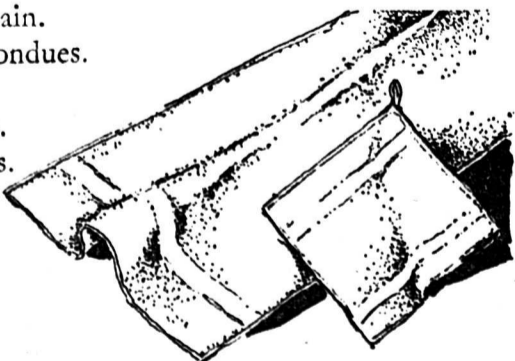
Seulement
3.-

Gants pour dames en vinyl, avec doublure tricotée. 3 tailles

MIGROS



Des linges de bain douilletts... de la bonne humeur! Nos serviettes-éponges, linges de bain, lavettes et tapis de bain sont d'une qualité particulièrement soignée. Ils augmentent le confort à la sortie du bain. Toujours de nouveaux dessins originaux et de la gaieté dans les coloris.



Tissage de toiles de **Langenthal SA**

Lausanne, 8, rue de Bourg Tél. 23 44 02

Nappes et serviettes attrayantes.
Nappes à thé brodées main.
Sets pour collations et fondues.
Mouchoirs pour dames et messieurs.
Linges de bain modernes.
Draps de lit de première qualité.
Linges de cuisine et essuie-mains.
Serviettes de toilette pour vos invités.
Tissus pour tapis de table en tous genres.

elna lotus

M. WITSCHARD, MARTIGNY
Rue de l'Eglise 5



Offrez-vous un NILFISK, l'aspirateur mondialement réputé, l'auxiliaire de ménage efficace et utile.
Nouveau prix: fr. 435.- seulement.

En vente chez votre spécialiste

NILFISK S.A.
8027 Zurich
tél. 051/23 36 66

NILFISK

annonce 3 71 11



Un cadeau bienvenu
Fer à bricelés jura pour préparer des pâtisseries maison délicieuses et croquantes. Les bricelés peuvent d'être confectionnés simplement et sans beaucoup de travail
Fr. 89.-

Avec

Jura
ça va mieux!

Boucherie chevaline

Schweizer
rue du Rhône 5
SION
Tél. (027) 2 16 09

Boucherie chevaline

Vergères-Schweizer
MARTIGNY-BOURG
Tél. (026) 2 10 51

VIANDE POUR BOUCHERIE SANS OS

Viande hachée le kg. 5.50
Traincôte, le kg. 6.-
Epaule, le kg. 7.-

Viande à saler :
le kg., 7.60, 8.50, 9.-
Bouilli, le kg. 3.-, 4.-

Envois partout contre remboursement.
Demi-port payé à partir de 10 kg.

Fermé le jeudi après-midi.

GARAGE des ALPES S.A. MARTIGNY

Mercredi 20, jeudi 21 nov. de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h.

Contrôle gratuit des phares, pneus et géométrie (tous véhicules)

par les spécialistes du TCS



BLOC-NOTES SUR LA REGION

● **MONTHEY.** — C'est avec plaisir que nous apprenons le succès obtenu par un jeune tireur montheysan, M. Bernard Fournier, fils d'Edmond. Ce jeune homme a décroché une médaille d'or lors du match olympique décentralisé au petit calibre avec le magnifique résultat de 586 points sur 600, alignant notamment quarante 10.

● **TROISTORRENTS.** — En descendant la route de la vallée, un automobiliste montheysan a été surpris par l'état de la route qu'il a quittée avec son véhicule. La voiture a fait une chute dans un talus, mais le conducteur s'en tire sans mal.

● **MONTHEY.** — Il y a quelques jours un gros vol a été commis au détriment d'une institution sociale dont l'activité se déroule à Monthey. Le ou les cambrioleurs ont réussi à s'emparer d'une somme d'environ 6.000 francs sans avoir attiré l'attention des locataires, en profitant des rafales de fœhn qui sévissaient, pendant la nuit.

La Chorale est en route pour une nouvelle saison

MASSONGEX. — C'est le samedi 9 novembre que les choraliens ont tenu leurs assises annuelles sous la présidence de M. Marcel Gallay fils. Après un chant d'ouverture « O petit pays » de C. Hemmerling, le président salue les membres d'honneur, honoraires et actifs qui ont répondu à l'appel du comité.

Un ordre du jour très chargé débute par la lecture du procès-verbal, œuvre du secrétaire M. Edgar Oreiller. Un sujet de satisfaction pour les membres est la présentation des comptes qui bouclent par un actif fort réjouissant grâce à une gestion exemplaire du caissier M. Pascal Cettou.

Dans son rapport, M. Gallay, directeur, exprime sa satisfaction pour la discipline consentie, le travail assidu et les magnifiques prestations de la société au cours de la période musicale. Il rappelle les commandements du choralien qui sont la persévérance dans l'effort, la ponctualité et l'assiduité aux répétitions ou autres manifestations, seuls garants de la réussite et de la viabilité de la société.

Le président brosse ensuite un tableau vivant et complet de l'activité de la chorale en 1967-1968. Il relève notamment la noble mission de la chorale au service de la paroisse, les succès remportés lors de nombreuses manifestations dont les soirées annuelles, le XIVe concert du groupement à Saint-Maurice, l'inauguration de la nouvelle bannière, etc. Il exprime sa gratitude au directeur qui, depuis 45 ans conduit la société aux plus hautes récompenses dans les concours internationaux, cantonaux ou régionaux. En témoignage de gratitude, le directeur Marcel Gallay est acclamé membre d'honneur.

Au chapitre des élections statutaires, M. Marcel Gallay est confirmé comme directeur, M. Meinrad Puippe comme sous-directeur et M. Meinrad Mottiez en qualité de porte-drapeau.

Deux membres étant démissionnaires, le comité est constitué ainsi : président, Marcel Gallay, fils ; vice-président, Raymond Jordan ; secrétaire, Edgar Oreiller ; caissier, Roger Blanc ; membre, Charly Coutaz.

Le programme d'activité pour la prochaine saison prévoit l'étude d'une messe à quatre voix en français, les soirées annuelles des 26 et 27 avril, la participation au concert de la fanfare Echo de Châtillon (exécution de deux extraits d'opéra de G. Verdi en chœur mixte) ; XVe concert du groupement le 5 mai à Charrat.

L'assemblée conclut sur cet objet non sans que les choraliens exécutent

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Aux écoutes de l'Association cantonale des éclaireurs

MONTHEY. — Sous le ciel d'un Vieux-Pays neuf et dans le vent, l'Association cantonale des éclaireurs vient de se placer sur une nouvelle piste d'envol.

L'aube prometteuse d'une saison nouvelle l'y conviait. A son rendez-vous les chefs ont répondu « présents ». Ils l'ont fait avec un enthousiasme juvénile. Cela d'autant mieux que de nouvelles recrues sont arrivées.

Elles se sont annoncées à l'heure où l'immortel « toujours prêts » signifiait : prêts à être au service de l'association, prêts à assumer tâches et responsabilités.

La houlette du président Marius Bergerand s'est agitée en un signe de paternelle bénédiction, cependant que le commissaire cantonal Bernard Cretton invitait sa nouvelle équipe à établir une fois par mois son quartier général à Martigny.

Parler d'équipe nouvelle, c'est découvrir des visages nouveaux, citer des noms, ceux des anciens qui riment si bien avec ceux des nouveaux.

C'est dire surtout la joie du commissaire cantonal de pouvoir s'adjoindre de nouveaux compagnons d'armes. Et l'équipe est habitée par cet enthousiasme ardent qui l'invite à ranimer la flamme avec une ardeur nouvelle, à contribuer à la relance comme au rayonnement de l'association cantonale des éclaireurs.

Voici qu'aux postes de commande, les titulaires sont en place. Au P. C. technique, l'écoute d'un appel nous révèle les noms suivants :

Commissaire cantonal : Bernard Cretton, Monthey ; commissaire adjoint : Jean Farrérol, Saint-Maurice ; commissaire louveteaux : A.-M. Zermatten, Sion ; commissaire louveteaux adjoint : D. Guntern, Sierre ; commissaire éclaireurs : André Bauer, Monthey ; commissaire éclaireurs adjoint : Jean-Pierre Contat, Monthey ; commissaire routiers : Bernard Cachat, Monthey ; commissaire routiers adjoint : Albert Gachoud, Monthey ; commissaire Haut-Valais : Jean-Joseph Lerjen, Viège ; commissaire aux sports : Emmanuel

Gex-Collet, Monthey ; commissaire éclaireurs Malgré tout : Jean Métrailer, Sierre ; commissaire quartier-maître : J.-F. Cretton, Savièse.

Secrétaire cantonale : Marie-Marthe Germanier, Sion ; aumônier cantonal : abbé Jacques Antonin.

Prête à être au service de l'association, cette équipe s'affaire déjà. A son horizon, elle voit poindre les objectifs suivants :

- adaptation des méthodes en fonction d'un scoutisme moderne, dynamique, représentatif ;
- étude et organisation du monde des jeunes ;
- préparation des cours de formation ;
- organisation des cours de chefs ;
- mise sur pied des journées des 14 et 15 décembre 1968, à Ayent.

C'est dire qu'en prenant un nouvel envol, l'Association cantonale des éclaireurs s'efforce d'être plus que jamais dans le vent, afin de répondre toujours mieux aux aspirations d'une jeunesse groupée sous son fanion.

Cl. G.

HARPE-TRIO HONGROIS

SAINT-MAURICE. — Le programme pouvait rebuter, même cette majorité de jeunes occupant honorablement la grande salle du collège à Saint-Maurice. Néanmoins, en invitant le Harpe-Trio de Budapest, les Jeunesses musicales prouvèrent leur bon goût musical.

La majeure partie du programme présentait un répertoire fermement moderne, contemporain. Un répertoire auquel nous nous habituons progressivement mais qui nous laisse encore un peu perplexes. Le Harpe-Trio ne paraît tout indiqué pour nous initier à cette musique contemporaine de bon aloi.

plus longuement sur les immenses qualités du Harpe-Trio hongrois de Budapest. Depuis près de vingt ans, il se fait l'admirable serviteur de la bonne musique. Et si, vendredi soir, le programme fut ingrat, l'ensemble, harmonieusement équilibré, parfaitement armé sur le plan technique, témoigna une fois encore, d'une rare compréhension musicale. Fidèle à tous les auteurs, le Harpe-Trio constitue l'un des ensembles les mieux doués pour interpréter tant la musique ancienne que la musique moderne.

N'est-ce pas là une qualité majeure qui mérite notre entière approbation ?

N. Lager.

MARTIGNY ET LE PAYS DES GRANSES

Toujours la Madeleine

CHATELARD. — Nous avons, l'autre jour, publié une photo montrant le nouveau tracé de la route Trient-Châtelard, sous l'aqueduc CFF qui consistait en un pont de 60 mètres de long supprimant un dangereux « S ».

Voici une autre partie de cette correction actuellement en travail : une photo prise dans l'axe du futur pont de la Madeleine long de 40 mètres. La

chaussée, entre les deux ouvrages, sera maintenue en place au-dessus de l'Eau-Noire par un mur en moellons cyclo-péens qu'on aperçoit sur la deuxième photo.

Ce mur, qui devra être haussé de 1 m 50, a parfaitement résisté à la furie des eaux lors de la fameuse crue du 21 septembre dernier.



La « Fantasia a tre », de Bassano, contemporain de Palestrina, s'éleva comme une prière au-dessus de l'auditoire particulièrement réceptif. L'excellent équilibre entre les trois instruments servit Telemann qui, vendredi soir, nous plut surtout dans ses mouvements lents. Quant aux rapides, ils souffrirent quelque peu d'un manque de justesse. Car, derrière cette prestigieuse virtuosité violonistique, Maria Verme et Gustav Sceredi-Saupe dissimulèrent avec peine leur fatigue, résultat d'un long voyage et d'un manque de sommeil certain.

Nous n'étions qu'en début de soirée. Par la suite, le Harpe-Trio se montra digne de sa glorieuse réputation. D'abord sur le plan technique avec la Passacaille de J. Halvorsen, une composition qui ne me plut guère, mais interprétée avec une grande virtuosité.

En présence du compositeur, les musiciens reçurent notre entière approbation dans le Sonate-Trio, d'Andras Kovach, professeur au Conservatoire cantonal de Lausanne. A la fois riche et complexe, cette page dédiée au Trio hongrois bénéficia d'une sonorité exceptionnelle et d'un soin d'exécution que nous retrouvâmes avec plaisir dans la magnifique page de Saint-Saëns.

Très bien comprise par les deux interprètes, cette œuvre respira une admirable poésie qui, plus que précédemment, nous fit apprécier la harpe d'Anne S. Molnar, ici en tous points parfaite.

Il m'apparaît inutile de disserter

Bus contre pilier : TROIS BLESSES

MARTIGNY. — Hier, à midi, un accident de la circulation s'est produit sur la route du Grand-Saint-Bernard.

M. Adolphe Gino Daedoss, ressortissant espagnol, circulait en direction de Martigny au volant d'un bus portant plaques ZU 57240.

A la sortie de la route couverte, son véhicule heurta violemment un pilier. Le conducteur, ainsi que les passagers MM. José Ciriloso et Delfino Lago, également de nationalité espagnole, ont été transportés à l'hôpital de Martigny. Leur état est jugé sérieux.

Construction des églises : vente de bienfaisance

MARTIGNY. — Comme annoncé précédemment, la vente de bienfaisance en faveur des églises de Martigny se déroulera samedi et dimanche 23 et 24 novembre, à l'ancienne halle de gymnastique avec un vaste programme.

Ce dernier vous sera donné prochainement.

En attendant, réservez ce week-end en faveur d'une œuvre charitable.

Qui est-ce ?

VERNAYAZ (com. payant) — Samedi soir, devant l'hôtel du Simplon de Vernayaz, étaient parquées plusieurs voitures. L'une d'entre elles subit d'importants dégâts entre 21 heures et 3 heures du matin. Plusieurs témoins furent présents lors de la collision.

La personne fautive est priée de s'annoncer le plus tôt possible à l'hôtel du Simplon pour arrangement.

P 008 S

Imposantes funérailles

VAL-D'ILLIEZ. — Après avoir jeté une douloureuse consternation au sein de sa famille et soulevé un grand émoi dans la région surtout auprès de la jeunesse, la mort accidentelle du jeune Perrin Maxime fut suivie d'une cérémonie funéraire toute de recueillement et de tristesse où l'on vit couler bien des larmes.

Dans l'imposant cortège funèbre tout orné de couronnes, de fleurs, s'encadraient plusieurs groupes avec drapeaux : société de chant, des carabiniers, de la JRC-F dont le cher défunt était un membre actif et estimé.

Ce n'est pas sans raison qu'on s'émeuve du destin qui a frappé ce jeune homme si sympathique.

Effectivement cet été déjà il avait échappé de justesse à la mort. A peine remis de cet accident, cette fois une bille en déchargement de son camion qui le frappa à mort.

Victime du devoir professionnel, son souvenir restera bien vivant dans le cœur et l'esprit de ses amis, de la jeunesse et surtout de sa famille à laquelle vont nos plus sympathiques condoléances.

MONTHEY Dancino

Aux Treize Etoiles

Le grand orchestre international

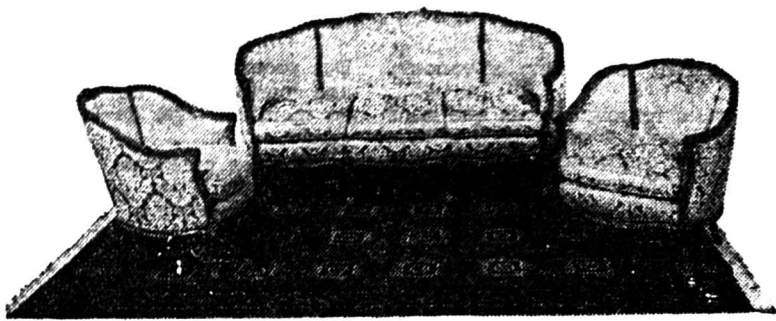
DON PABLO

quintette et sa chanteuse Roberta RIO.

Tenue correcte exigée.

M. Buttet, (025) 4 24 08.

LE SALON DE VOS REVES



Créé spécialement pour vous, mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style LOUIS XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100 p. 100 crin, coussins, plumes.

seulement Fr. 3000.—
(tissus compris)

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de style.



Gobet
Meubles de style
1630 Bulle
Rue du Vieux
Pont 1
Tél. 029 2 90 25

B O N
pour une offre sans engagement
Nom et prénom :
Localité :
Rue :
Je m'intéresse à :

Vendredi-Saint, Samedi-Saint, lundi de Pâques, l'exposition sera ouverte toute la journée de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.



Pensez à la Land-Rover qui vous aidera à sortir de toute situation !

- 4 roues motrices - 10 vitesses
- tracte des remorques jusqu'à 5 tonnes
- 38 modèles de carrosserie
- 3 empattements à choix
- prise de force pour treuils, pompes, compresseurs, etc.

Prix avantageux : dès Fr. 14 000.—



fait tout, va partout !

GARAGE DU NORD S.A. - SION - Tél. 2 34 44

- SOUS-AGENTS : Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77
- Garage Bruttin Frères Noës, tél. (027) 5 07 20
- Garage Transalpin, Martigny-Croix, tél. (026) 2 28 24
- Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

A vendre ameublement de restaurant

et bar avec installation de réfrigération.

Ecrire sous chiffre PA 22048, à Publicitas, 1951 Sion.

Machines à coudre VIGORELLI

automatiques. Crochet im-blo-cable Garantie 10 ans. Reprise de votre ancienne machine dans n'importe quel état, 200 à 500 francs. Envoi : 2 semaines à l'essai. Location: leasing dès 19 fr. 50 par mois.

Demandez offres à Agence Vigorelli, Yverdon, tél. (024) 2 85 18.

Depuis dix ans, nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.

Talstrasse 82 8001 Zurich Tél. 051 - 27 92 93



Comment gagner du temps et de l'argent en déblayant la neige ?

En utilisant l'Impérial Jacobsen!

Impérial Jacobsen, une fraise à neige moderne, de grand rendement.

Elle déblaie la neige sur les routes, devant les maisons, sur les parkings, les cours, les patinoires, hôtels de montagne, etc.

La fraise à neige Impérial Jacobsen peut être équipée, aux choix, de Pneus ou de chenilles:

Une fraise à neige idéale qui économise votre temps et votre argent. (L'Impérial Jacobsen se vend à partir de Frs 2675.—)

- Jacobsen construit des machines à déblayer la neige pour toutes les exigences.
- Jacobsen Sno-Blitz Frs 690.—
- Jacobsen Snow-Jet Frs 1660.—
- Jacobsen Impérial à partir de Frs 2675.—
- Jacobsen Chief à partir de Frs 5165.—

Demandez des renseignements plus détaillés ou une documentation complète sur les machines à déblayer la neige Jacobsen, directement à la maison spécialisée.



Le puissant moteur d'hiver Lauson 4 temps 6 CV permet d'utiliser la machine par n'importe quel temps et dans toutes les neiges. 4 vitesses avant et une arrière. Fraise à neige de 26" avec une largeur de travail de 65 cm. Double gradations. Canal d'éjection pivotant à 180°. Poids 135 kg.

Otto Richei S.A.
Machines pour déblayer la neige et soigner les pelouses
1181 Saubraz tél. (021) 74.30.15
6401 Baden tél. (056) 2.23.22



BON Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation sur les machines à déblayer la neige Jacobsen.

Prénom _____
Nom _____
Rue _____
Localité _____
No postal _____

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

AGENCE IMMOBILIÈRE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - T 2 41 21

A louer à Sion, pour tout de suite :

très bel appartement de 6 pièces

tout confort, 3e étage, quartier Platta, 500 francs plus charges.

Pour le 1er décembre :

un studio

à Platta. 140 francs plus charges.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIÈRE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - T 2 41 21

A louer, pour fin décembre

appartement de 3 pièces

tout confort, loyer : 285 francs, quartier Dranse-soleil à Martigny.

Tél. (026) 2 39 83.
P 22047 S

On cherche à louer à Sion

chambre indépendante

meublée, eau courante chaude et froide.

S'adresser sous chiffre PA 900148, à Publicitas, 1951 Sion

P 3809 S

Une affaire

1 divan-lit, 90 x 190 centimètres, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet, 1 oreiller, 1 couverture de laine, 2 draps coton extra. Les 8 pièces : 235 francs.

G. Kurth, 1038 Bercher,

Tél. (021) 81 82 19.
P 1075 L



L'annonce reflet vivant du marché

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

A L'AIDE DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE



COLLECTE 1968

Un plat vite fait qui plaît

Pâtes de qualité la timbale

Yverdon



Nouvelles Nouilletes Spaghetti
aux œufs d'or



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Martigny-Ville — Un arrêt controversé

MARTIGNY. — A la lecture du nouvel horaire du MO-MC, bien des habitants de la région sise entre Martigny et Orsières ont dû se poser des questions.

En effet, la halte de Martigny-Ville était supprimée à certaines heures de la journée.

Les haltes des Valettes et de Bovernier seront déplacées en faveur d'un arrêt placé entre ces deux localités. Qu'allait-on faire ? Qu'allait-on devenir ? C'est vrai. Nos gens habitant sur le passage de la ligne du MO ne pourront plus s'arrêter, à certaines heures, à Martigny-Ville. Des années d'ha-

bitude allaient d'un coup s'évanouir. Pourquoi ?

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, il s'agit, pour le MO, de faire des économies. On cite des chiffres : 25 000 francs par année seront économisés par la suppression partielle de la halte de Martigny-Ville, 20 000 autres par celle des Valettes.

DES AVIS

Nous avons pu converser avec certaines personnes des Valettes, de Bovernier et Orsières.

Les gens sont mécontents. Ils ont l'habitude de faire des achats en ville, à partir de la halte de Martigny-Ville. S'ils vont à un ensevelissement, le cimetière se trouve à côté.

Tout cela, me direz-vous, est assez facile à concilier avec les exigences nouvelles du MO. D'accord. Mais il y a un point qui mérite l'attention des dirigeants de cette ligne.

C'est celui de la trentaine d'enfants des Valettes et de Bovernier qui se rendent à Martigny à l'école.

Ces gosses — avant la suppression partielle de la halte de Martigny-Ville — pouvaient rentrer chez eux à midi. Maintenant, ça n'est plus possible.

Cela occasionne des frais supplémentaires. Ces frais sont supportés à 70 % par les communes et le canton, le reste étant à la charge des parents.

Il y a aussi un autre point de vue.

Des promesses auraient été faites par une personnalité de Martigny quant au maintien total de la halte controversée.

Certaines personnes de la région se demandent si l'on conserve un train « pour le folklore ».

Autre avis : le trajet jusqu'à Martigny-Gare étant forcément plus long, il est vite dit que l'on doit payer plus cher pour être moins bien servi.

Nous pensons avoir fait le tour du problème. Il est certain qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, il serait facile de trouver une solution de compromis.

Nous pensons peut-être à un ajustement des horaires, pour les gosses, surtout.

Nous pensons aussi que les gens de la vallée pourraient changer leurs habitudes, et faire leurs courses dans la région de la gare.

Cela d'autant plus facilement que ce quartier se développe très vite. Il est de fait que le temps mis depuis la gare jusqu'au centre de Martigny est le même que celui nécessaire depuis la halte de Martigny-Ville.

Quant à nous, nous souhaitons qu'une solution soit trouvée, qui contente tout le monde.

C'est difficile...

NOTRE PHOTO. — Une halte qui suscite des commentaires.



SION ET LE CENTRE

Assemblée générale annuelle de l'Association valaisanne pour l'enseignement professionnel

ARDON. — Samedi 16 novembre, les directeurs et professeurs de l'enseignement professionnel et de l'orientation professionnelle se sont réunis en assemblée générale à Ardon. Cette réunion des maîtres des écoles professionnelles commerciales et artisanales, et des moniteurs des ateliers-écoles de Brigue, Viège, Sion, Martigny et Monthey, était présidée par M. Edouard Delalay, de Saint-Léonard. Nous y avons relevé la présence de M. Pierre Putallaz, président d'Ardon et président de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais dont l'association pour l'enseignement professionnel est membre.

ACTIVITE

La partie administrative s'est déroulée le matin au hall populaire, selon l'ordre du jour traditionnel. Nous avons relevé dans le rapport d'activité du président que l'association est affiliée également à l'Union suisse pour l'enseignement professionnel. La section du Valais a pris une part active aux assemblées des délégués à Zurich et à l'assemblée générale à Fribourg.

Chacun a pris note avec satisfaction des résultats obtenus dans les conversations avec le Conseil d'Etat, sur le plan de la rétribution de l'ensemble des agents de la fonction publique. Des améliorations ont été acceptées par le Grand Conseil ces derniers jours.

Il s'agit en effet, d'introduire dans le traitement le renchérissement versé aux employés d'Etat (ce qui n'est pas une revalorisation) et d'accorder un supplément de 5 p. 100. Cette augmentation est largement justifiée puisque les fonctionnaires n'ont plus reçu de revalorisation réelle depuis 1963 ; or, il est d'équité que la fonction publique participe au développement économique général. Le Grand Conseil s'est prononcé également sur le versement d'une prime de fidélité qui devra récompenser les serveurs de l'Etat qui ont dix ans d'activité et plus.

STATUT DES MAITRES

L'association est également entrée en pourparlers avec les autorités cantonales en vue d'une adaptation des conditions de travail des maîtres professionnels par une révision du statut qui les régit. Une commission cantonale a été nommée par le Conseil d'Etat et l'association y est représentée par son président et par M. Grünwald, directeur de l'école de commerce de

Brigue. Il faut se réjouir de la politique de dialogue instaurée par notre gouvernement cantonal à l'endroit de ses employés, tant sur le plan de la fédération que de l'association et qui est une espèce de « participation responsable » qui constitue un vif encouragement pour les employés de l'Etat.

Le nouveau statut des maîtres professionnels a été évoqué dans ses clauses principales mais n'a pas été discuté, la commission cantonale n'ayant pas terminé ses travaux. Le président de l'association émet toutefois l'avis que le fait d'avoir reconnu l'opportunité d'une adaptation implique évidemment la correction des clauses dépassées du statut en vigueur et que le comité a établi un programme minimum dont la réalisation seule permettra au département de se prévaloir de l'accord de l'association.

NOMINATIONS

Chaque trois ans, les membres du comité sont soumis à élection. Le comité en place est réélu au complet et se compose de la manière suivante :

Président : M. E. Delalay, de l'école de Sion ; vice-président : M. Amacker, de l'école de Brigue ; secrétaire : M. Sartoretti, de l'école de Sion ; caissier : M. Balet, de l'école de Sion.

Membres : MM. Zenhäusern, Viège ; Stauffer, Sion et Monthey, et Copey, Martigny.

L'assemblée nomme également les délégués à la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires, les délégués à la caisse de retraite et à l'Union suisse pour l'enseignement professionnel, ainsi que les vérificateurs de comptes.

RECEPTION

Un dîner en commun a réuni tous les participants à l'hôtel des Gorges, à Ardon après que ceux-ci eurent été aimablement conviés à un excellent apéritif offert par la municipalité d'Ardon.

CONFERENCE

L'assemblée de l'association qui est toujours une occasion de lien d'amitié les maîtres des diverses écoles s'est poursuivie l'après-midi par une conférence de M. Henri Roh, docteur en droit, qui a parlé de « l'évolution économique moderne et ses conséquences en Valais ». Cet exposé a suscité un forum animé et intéressant.

Pour terminer la journée, le programme a été modifié pour faire honneur à l'aimable invitation de M. Gaby Delaloye à visiter ses caves qui sont un modèle du genre. Reçus par le député Delaloye, les maîtres ont eu l'immense plaisir d'assister à la projection du film « Les rives du bisse » et également d'apprécier ses crus.

En résumé, les responsables de l'enseignement professionnel dans notre canton, tout en réglant des problèmes professionnels, ont su se rencontrer dans une ambiance de détente et de ca-

maraderie. Ils ont eu l'occasion également d'apporter leurs remerciements au Conseil d'Etat, au chef de département, M. Gross et au chef de service, M. Eggs, pour la compréhension qu'ils ont à l'égard de l'enseignement professionnel et des cadres qui s'en occupent. Gageons que cette association qui

groupe la quasi-totalité des maîtres du canton saura continuer son activité bénéfique pour les jeunes apprentis valaisans, pour les candidats aux maîtrises fédérales, puisque ces professeurs assurent l'instruction et l'éducation de quelque cinq mille jeunes et moins jeunes.

Les plus belles roses meurent



SION — La neige est arrivée à l'improviste. Elle a surpris tout le monde. L'automobiliste a connu des difficultés sur la route.

De nombreux travaux ne peuvent se poursuivre. Pourtant l'on espérait beaucoup de l'été de la saint Martin. Une série de belles journées ensoleillées semblait vouloir se prolonger. Tout le monde aurait été content. Subitement les conditions ont changé. L'arrivée de l'hiver, avant la date, a été brutale.

A propos de la neige, il en est comme pour beaucoup de choses ; lorsqu'elle vient trop vite, elle provoque des mécontentements, si elle tarde à faire son apparition les mécontents sont aussi très nombreux.

Fort heureusement d'ailleurs que les conditions atmosphériques ne peuvent pas être commandées.

Ce serait une drôle de gabegie. Les quelques roses du jardin qui devaient encore éclore ont aussi été surprises par la neige.

Pour elles c'est fini. Elles n'ont eu qu'une existence bien éphémère.

Il en va un peu comme de l'existence des personnes, qui souvent, malheureusement ne dure que le temps d'une rose.

En Gruyère : un lieutenant valaisan blessé

SION. — Circulant au volant d'une jeep militaire le lieutenant Hermann Schnyder de Steg a été victime d'un accident.

Entre Villarvolard et Botterens son véhicule dérapa sur le verglas et s'en alla finir sa course dans les décors.

C'est avec des contusions et une commotion que le lieutenant Schnyder fut transporté à l'hôpital de Riaz.

Grain de sel La séance de nuit...

— Etiez-vous de ceux qui assistèrent à la séance de nuit du Parlement valaisan ?

— Une séance de nuit !... Une nouveauté au Grand Conseil... Il valait la peine de se déplacer et d'aller voir comment les choses se passaient. Il y avait du monde à la galerie. Des hommes et des femmes qui n'ont pas craint de sortir malgré le froid, qui ont abandonné leur télévision chérie et captatrice pour voir un autre spectacle que le traditionnel « Spectacle d'un soir » qui n'en est pas toujours un de première qualité à la télévision. Je pris donc mon courage à deux mains et m'en fus au Casino où je me glissais parmi la foule des observateurs.

— Vos impressions, Ménéandre ?

— Un vrai spectacle vu des loges. — Mélodrame ? Vaudeville ? Comédie ? Farce ? Pièce à thèse ?

— C'était plutôt du genre théâtre réaliste et politique... voire encore commedia dell'arte. Personnellement, je penche pour ce genre.

— Attention, Ménéandre, ce genre va du bouffon à l'horifique...

— Bon. Eh bien, ôtons le bouffon et l'horifique.

— Oui, mais qu'est-ce qu'il reste ?

— L'intrigue, le carnaval de jeux de scène et surtout les « lazzi »... Dans la commedia dell'arte, l'acteur prémédite soigneusement ses effets. Des comparaisons, des monologues étoffent sa rhétorique.

— D'accord, mais le masque ?

— Il faut voir la tête de certains députés pendant leur péroraison. Ils font un véritable numéro. On voit paraître des personnages qui font une si drôle de tête, des contorsions du visage, des clins d'œil, qu'on dirait qu'ils portent un masque. Toutes les conditions spectacle sont réunies.

— Vous exagérez, Ménéandre... — A peine...

— Tout de même ! C'est sérieux le Grand Conseil.

— Disons que certains députés se prennent au sérieux et que d'autres...

— Il suffit, Ménéandre, vous devenez impertinent.

— Impertinent !... Non, jamais... Mais vous me demandez mes impressions. Je vous les donne tout nettement. Ces hommes qui gesticulent, lèvent la main pour tout et pour rien... Ces politiciens qui s'envoient des fions, persiflent, raillent... je dis, moi, que c'est là du spectacle, tout bonnement. Parce que, hors de la scène, ils se retrouvent pour boire un pot ensemble sans distinction de parti.

— C'est cela qui est bien. Comme les avocats au tribunal. Ils se crient des mots... qui ne sont pas piqués des vers, puis vont boire un verre « copain - copain ». Ménéandre, mon cher, vous ne comprenez rien à la politique. Le profane qui, comme vous, est venu à la séance de nuit aura mal interprété ce qu'il a vu et entendu. Du Grand-Guignol m'a dit une dame. Mais non madame. Au Grand Conseil, c'est tout au plus du « théâtre-vérité » monté par des amateurs qui disent tout-à-trac ce qui leur vient à l'esprit... quand ils en ont. Et, Dieu merci, il y en a qui en ont à revendre. Et quand ça marche, ça crépite et cela devient du « théâtre épique ».

Isandre.

500 cartes de visite ou CARTES DE VOEUX
Prix spécial fr. 29.50
Commandez à
021 / 28 77 58
SUPER-PRINT
117, av. C.-F. Ramuz 1009 PULLY

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Représentation du Théâtre du Vieux Mazot

FINHAUT. — Samedi soir, la jeune troupe du Théâtre du Vieux Mazot, de Salvan, présentait à la salle paroissiale de Finhaut, un drame et une comédie qui avaient été joués avec succès dans la commune d'origine.

Pour un coup d'essai, c'était réussi. La salle des spectacles était bondée et le public fignolin n'a pas été déçu. Il a témoigné par ses applaudissements nourris son évident plaisir.

Cette troupe a un grand mérite, surtout si l'on songe que ses membres ont entre 18 et 20 ans. Certes, eile ne nous fait pas oublier le groupement des « Compagnons de l'À-Haut », troupe rodée, avec des acteurs chevronnés, qui pendant plusieurs années, a fait les beaux soirs du théâtre à Salvan. Il y a de réels talents, parmi ces jeunes et en se familiarisant avec la scène, si l'enthousiasme qui les anime actuellement, se maintient aussi fort, ils vont au-devant d'un avenir réjouissant. Car, les gens de la vallée prisent fort le théâtre.

« Sabine », de Louis Brasseler, est un drame psychologique qui analyse les tourments d'un homme rongé par le remords et qui veut se racheter. Il dépeint aussi une haine, enfouie dans le cœur de son frère, frustré par le premier, de sa part d'héritage et, chassé de la famille; une haine implacable qui se transforme par l'entremise d'un cœur généreux en mansuétude. Un généreux pardon en est la conclusion.

Œuvre difficile à jouer, car parfois le style est un peu déclamatoire, et il manque de l'action. Ce drame a été rendu avec beaucoup de ferveur et de sincérité. On aurait aimé certains rôles plus étoffés, certaines répliques dites de manière plus rude, plus directe. En raison cependant de la jeunesse des acteurs, on peut dire bravo!

« La main leste », vaudeville d'Eugène Labiche, a été prestement enlevée, comme il convient à ce genre de pièce. Bonne interprétation, même dans le rôle très court de Mme de Pontmélé, qui fait une furtive mais convaincante apparition. M. Legrainard pourrait ajouter du pittoresque à son personnage, pour faire contraste avec sa trop vive épouse.

Ces jeunes ont de l'aisance, une bonne diction et c'est beaucoup. Le metteur en scène Marcel Décaillet, a su tirer un bon parti de ses acteurs, avec un décor réduit à sa plus simple expression.

Nous nous permettons quelques remarques qui peuvent être utiles.

Il y a, comme d'ailleurs chez beaucoup d'amateurs non avertis, et chez les débutants, une tendance à trop arperter la scène de long en large. Par ailleurs, quelques petites fautes de goût dans l'habillement. Ainsi, la robe de chambre de maître Odilon, donnait au personnage une note comique, alors qu'il était loin de l'être. Le maquillage doit être plus poussé. On parlait d'une vieille femme toute ridée et on découvrait un visage plein de fraîcheur. Mme Legrainard qui doit être un peu défraîchie, pour donner du piment à la réparation de Regalas, avait les joues aussi tentantes que celles de sa fille. Petits détails sans doute, mais qui ont leur importance. Le théâtre est fait d'une conjonction de détails: gestes, attitude, mimique, ton, de même que décors, éclairage, costumes, grimages et accessoires.

Nous souhaitons en terminant, bonne chance au Théâtre du Vieux Mazot et qu'il revienne à Finhaut. Ici, on aime aussi le théâtre et on en est sevré depuis quelques années.

J. B.

Aux membres du Cinédoc de Martigny

Nous vous rappelons que la prochaine séance du Cinédoc aura lieu **mardi 19 novembre à 20 h. 30 au Cinéma Etoile**

Au programme: le chef-d'œuvre de Walt Disney

DESERT VIVANT

Dans un décor majestueux, oiseaux, reptiles, insectes bizarres et variés luttent pour leur existence dans une des régions les plus hostiles du monde, le Grand Désert d'Amérique, situé entre les Montagnes Rocheuses et la Sierra Nevada.

Perfectionnez

votre outillage de vente en insérant dans

Neuveliste et Feuille d'Avis du Valais

Splendide occasion
Chevrolet Corvaire
cabriolet corsa, 14 CV, 4 places, modèle 1966, 50 000 km. Expertisée, prix intéressant.
Tél. (021) 54 02 71, heures des repas.
F 189-344 V

A vendre
2 génissons
de deux ans et un d'une année. Chez Aristide Paccolat, Collonges. Tél. (026) 8 43 02. P 22054 S

A vendre
agencement d'épicerie
190 mètres carrés. Tél. (027) 7 23 72, Crans. P 22055 S

A vendre plusieurs
ensembles d'exposition
à des prix très avantageux; chambres à coucher Louis XV, XVI, Régency. Tapis. Salles à manger Louis XIII et Renaissance. Salons Louis XV, XVI, anglais confortables.

Gobet, meubles de style, 1630 Bulle.
Tél. (029) 2 90 25. P 82 B

Noix
nouvelles, 5-10 kg, 2 fr. 80 le kg plus port.
Gius Pedrioli, 6501 Bellinzona.

Cours disques
anglais, allemand, italien, 168 francs chacun (normalement 425 francs). Anglais base allemande: 170 francs. Occasions splendides, état de neuf.
Weitbrecht, 17, Weber, Genève. Tél. (022) 35 20 72. P 252806 X

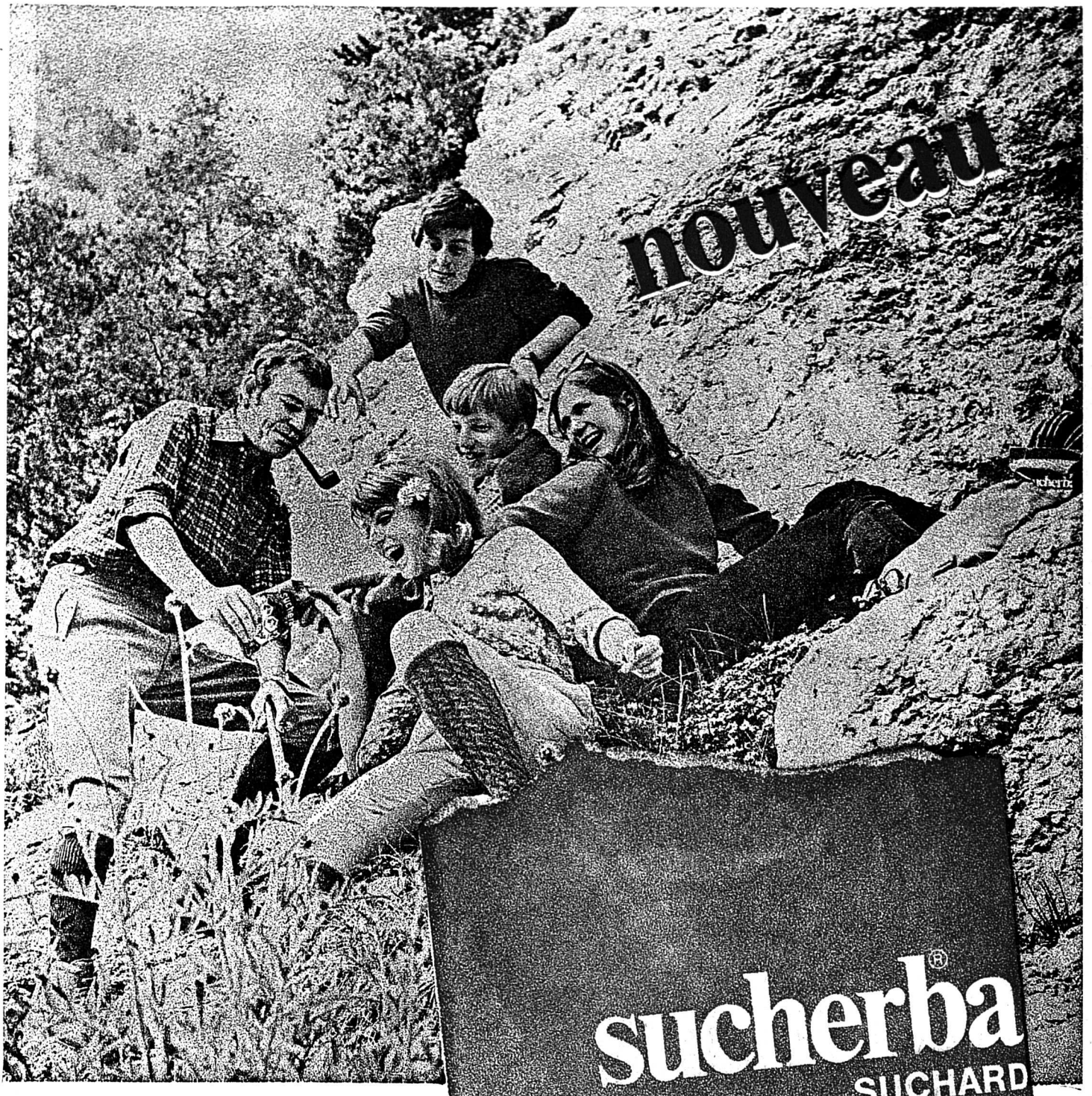


A louer, près du centre
studio meublé
neuf, 170 francs par mois, y compris chauffage et frais de conciergerie. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffre PA 21722, à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre à Sion en rez-de-chaussée commercial

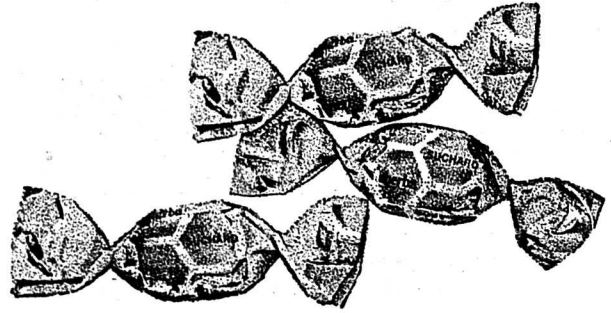
un salon de coiffure
pour dames (7 places). Chiffre d'affaires prouvé, 30 000 fr.
Agence Immobilière Micheloud, place du Midi 27, Sion. Tél. 2 26 08.

A vendre
vigne 3000 m2
cépage rouge, en plein rapport.
Tél. (027) 8 13 31. P 80272 S



Sucherba, c'est refaire le plein de tout ce qui est bon

Respirer le grand air à pleins poumons. Vivre la vraie vie. Savourer les parfums de la nature... C'est tout ça Sucherba, bonbon aux herbes, fourré au miel, riche en vitamine C.



sucherba
SUCHARD

Herbs shown: Tussilago farfara, Sambucus nigra, Tilia cordata Miller, Mentha pipiperita, Cetraria islandica, Althoea officinalis, Primula veris, Glycyrrhiza glabra.

Kräuterbonbons mit Honig gefüllt, reich an Vitamin C.
Bonbons aux herbes fourrés au miel, riches en vitamine C.
Caramelle alle erbe con ripieno di miele, ricche in vitamina C.

1.10

Annonces diverses

FAVRE-LEUBA GENÈVE

Le cadeau toujours apprécié!

Grand choix en bijouterie

J.-C. HOCH

« A l'Anneau d'Or »
Avenue de la Gare - Sion

L'annonce, reflet vivant du marché

AVENDRE

Il n'est de chose insolite qui ne puisse trouver acquéreur. Pourquoi pas un éléphant? Avec de bonnes annonces, rédigées avec soin, dans un style vivant, personnel, on peut même dénicher une bonne à tout faire, perle rare de nos jours. Plus rare que l'éléphant.



La VW "King-Size" coûte un joli prix.

C'est la première VW au-dessus de 10'000 francs.

Mais jamais une VW n'a encore offert un tel plaisir de conduire. Vous trouvez dans la nouvelle VW de Luxe: Sièges-couchettes (réglables dans les deux sens: vertical et horizontal). Buses mixeuses orientables air frais - air chaud. Chauffage indépendant du moteur. Aération constante. Vitre arrière chauffable. 570 litres de coffre à bagages. Pneus à carcasse radiale de série. Et sur demande: 4 portes et sièges individuels également à l'arrière. Equipement technique exemplaire: celui de la Porsche 911. Ce qui signifie, pour

la VW 411: Carrosserie autoportante. Axe arrière à double articulation. Axe avant avec supports de ressorts McPherson. Accélération sportive. Roule avec essence normale.

Modèles:
VW 411 fr. 10570.-
VW 411 L fr. 11225.-
Supplément pour version à 4 portes fr. 425.-



Sierre: A. Antille, Garage Olympic, route de Sion - Le Châble: C. Droz, Garage - Champéry: B. Défago, Garage de Champéry - Crans-sur-Sierre: A. Bonvin, Garage des Nations - Martigny: Garage Central - Saint-Maurice: R. Richo, Garage du Bois-Noir - Monthey: Garage de Bergère, avenue du Simplon 32 - Monthey: G. Guillard, Garage Moderne - Orsières: Gratien Lovey, Garage du Grand-Saint-Bernard - Riddes: A. Hiltbrand, Garage de la Plaine Saxon: J. Vouillamoz, Garage de la Pierre-à-Voir.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre à Lausanne, magasin

primeur-vin-épicerie

Bien situé. Appartement 3 pièces et demi à disposition.

Faire offres sous chiffre PQ 900140 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Entreprise disposant de terrains dans une station de vacances en plein développement du Valais central cherche

commanditaires

pour la construction d'immeubles résidentiels. Rendement très intéressant assuré.

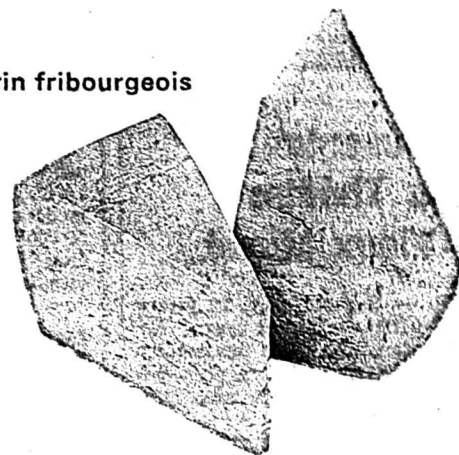
Ecrire sous chiffre PA 21933 à Publicitas, 1951 Sion.

Magnifique terrain

environ 3000 m² à vendre à RIDDES (VS) en bordure de la route nationale. Convient pour construction, camping, etc. Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre PM 900136 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Vacherin fribourgeois



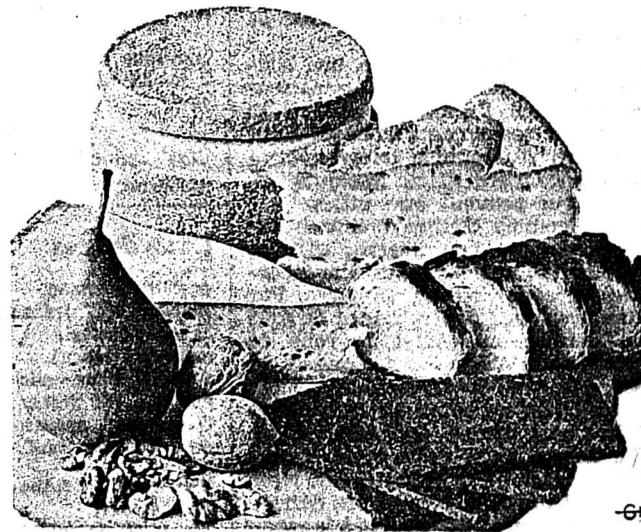
Un fromage et son frère

L'un «à la main», l'autre «à fondue», les vacherins fribourgeois se ressemblent comme deux frères. Ils ont tous deux une peau ridée, au teint bronzé, qui entoure une chair douce, laiteuse, toute de finesse. Mais, tandis que le vacherin «à la main» est légèrement humide, le vacherin «à fondue» est un peu plus ferme et nettement plus troué. C'est lui que les connaisseurs incorporent à la véritable fondue fribourgeoise.

Le vacherin fribourgeois est soumis, plusieurs fois par an, à un contrôle rigoureux, effectué par des experts, des gourmets, qui s'assurent de sa conformité avec des normes de qualité très strictes. Ce n'est qu'après avoir passé cet examen avec succès qu'il a droit au label suivant:



Pour agrémenter votre café complet, rien de tel que du vacherin fribourgeois servi avec du vacherin Mont d'Or et de la tête de moine, des noix, des fruits, du pain blanc et du pumpernickel. Une excellente idée pour ce soir!



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion

appartement résidentiel de 6 pièces

cuisine-office, deux salles de bains, surface environ 200 m². En plus, chambre indépendante et garage. Prix de location et date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 22024 à Publicitas, 1951 Sion.

Pas d'imprudences Véronique!

43

de Denise Noël

— Lord William? Un grand seigneur qui vivait à Londres du revenu de ses nombreux domaines. Il possédait un château dans le Kent. Il était veuf avec deux fils: Colin et Edward. L'ainé, Colin, lui donnait beaucoup de soucis. Aux petits camarades des son rang, cet enfant préférait la compagnie des gamins du village et s'évadait de tous les collèges. Par la suite, ayant choisi la vie de bohème, il vivait de ressources mal définies. On a beaucoup chuchoté sur son compte. Personne ne sait exactement ce qu'il est devenu. Les uns disent qu'il végète misérablement comme pianiste, les autres qu'il mène, en marge de la société, une existence d'aventurier. Ma vieille amie Sophie Clifton en a peut-être appris davantage sur ce garçon. Je vais lui écrire. Elle a longtemps servi lord William et habite maintenant une maison de retraite aux environs de Londres.

Ah! Londres! Si je vous disais, mes petites filles, que devant

le château de Buckingham...

Véronique, qui se souciait peu des digressions de la vieille demoiselle, avait insisté:

— Mais ce Colin Stanford que vous avez connu, quel âge aurait-il maintenant?

Mlle Plauzat avait réfléchi.

— Trente ans... Non, trente-cinq. Il avait dix ans lorsqu'il a failli se tuer dans une chute de cheval. Alors qu'il traversait une forêt au galop, une branche lui a labouré la tempe et l'a projeté au sol. Je m'en souviens. C'était l'année de la mort de mon père. Or, il y aura vingt-cinq ans demain que je fleuris sa tombe...

Accoudée au parapet, Véronique se remémorait ces paroles. Le dernier détail s'ajustait trop bien à la réalité pour qu'un doute subsistât. Avec sa tempe zébrée d'une cicatrice, Colin était bien le fils de lord William.

Un fils indigne, s'il fallait en croire la vieille demoiselle. — ...Depuis la mort du comte, avait-elle affirmé, le propriétaire du château de Stanford n'est pas Colin. C'est Edward, le plus jeune fils, qui a hérité du domaine. Donc l'ainé a été honteusement dépossédé de son titre et de ses biens...

Pour Véronique, le récit de Mlle Plauzat était émaillé d'in-vraisemblances. Le portrait du misérable pianiste s'appliquait aussi mal au modèle que celui du bohème dépourvu de ressources. Colin possédait une personnalité qui s'imposait à tous. En outre, l'argent coulait facilement de ses mains...

— Trop facilement, objectait Sylvie, dont la méfiance avait été éveillée par les insinuations de la vieille demoiselle. Moi, je trouve louche une telle prodigalité. Colin serait un aventurier que ça ne m'étonnerait pas.

Chaque soir, lorsqu'elles regagnaient leur chambre, les deux amies échangeaient leurs confidences.

— C'est un grand seigneur, affirmait Véronique.

Sylvie levait comiquement les yeux au ciel, puis agitait un index moqueur devant le visage de son amie.

— Incorrigible Véronique! Autrefois, tu voyais en Martin un peintre de génie. Tu croyais l'aimer alors que tu aimais seulement l'image que tu te faisais de lui. Et voilà que tu recommences avec Colin. Pour te guérir, représente-toi l'objet de tes pensées arrêté comme un vulgaire escroc, menottes aux poignets, entre deux gendarmes. Aucun coup de foudre ne résistera à cette vision.

« Un coup de foudre? Oui, c'est bien ce qui a dû m'arriver, se disait Véronique tout en regardant le brouillard monter lentement du torrent. Mais pour en éteindre les ravages, le conseil de Sylvie ne vaut rien. »

Même lorsqu'elle croyait haïr Colin, elle s'apercevait qu'à son insu elle continuait de subir l'étrange fascination qu'il exerçait sur elle. Il lui suffisait alors d'entendre la voix du jeune homme, ou simplement d'évoquer ses traits, pour ressentir une impression de vertige. Depuis la première fois qu'elle avait croisé son regard, elle restait tout endolorie, avec une pointe d'anxiété inexplicable.

Ce soir, cette anxiété atteignait même à l'angoisse. Véronique pensait que, dans quelques jours, Colin aurait repris la route de son pays.

Une boutade de Martin, dont Sylvie s'était fait l'écho, lui revint en mémoire.

Copyright by Comospress

(A suivre)



SION ET LE CENTRE

L'Institut Sainte-Agnès à Wyssigen

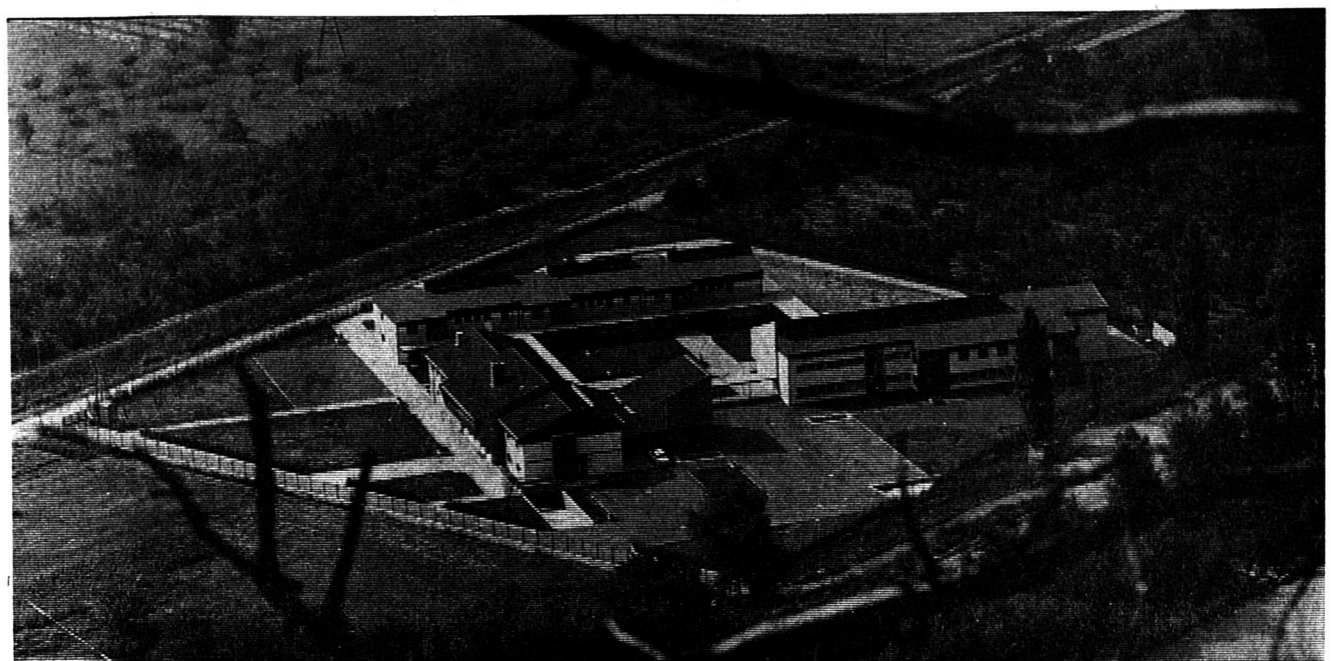
SION — Notre canton fait actuellement de sérieux efforts pour compléter et équiper ses institutions sociales. De nombreux organismes, publics ou privés, ont été créés pour venir en aide et satisfaire aux besoins vitaux des individus, des familles et des collectivités. Les réalisations faites jusqu'à maintenant traduisent la mentalité d'une époque, ce souci de compréhension, d'aide et de mutualité.

L'INSTITUT SAINTE-AGNES

Depuis le mois d'octobre 1967, l'Institut de Sainte-Agnès a commencé son activité. Pour l'heure ses buts et ses possibilités ne sont pas connus. Dans l'intention de mieux connaître cet établissement et dans un but surtout de renseigner l'opinion publique, j'ai eu le plaisir de rencontrer mède Marie des Anges, supérieure de la congrégation des chanoinesses de saint Augustin.

Très aimablement elle a répondu à mes questions :

- 1 Quels sont les buts de l'Institut Sainte-Agnès ?
1) Sainte-Agnès est un institut spécialisé qui vient en aide aux filles, jeunes filles en âge de scolarité primaire, de formation ménagère, voire d'apprentissage.
2) Sainte-Agnès vient en aide aux fillettes inadaptées ou retardées, qui ont besoin d'une éducation spécialisée.
3) Sainte-Agnès vient en aide aussi aux fillettes dont le milieu familial ne garantit pas ou plus le développement de l'enfant.
2. Sainte-Agnès est-il un internat ?
— Oui, c'est un internat.
3. L'institut accepte-t-il des fillettes ?
— Non ! Il n'a jamais été question de se pencher sur ce problème.



inadaptés ou retardés. L'Institut Sainte-Agnès, dans le même ordre d'idées, s'occupe des filles.
4. De quelle manière faites-vous connaître l'institut ?
— Les familles, les parents, les représentants légaux peuvent prendre

contact avec notre direction, qui leur donnera tous les renseignements nécessaires. Ce qui importe c'est que l'on sache que cet institut existe et qu'il peut rendre d'innombrables services.
5. Avez-vous du personnel qualifié ?

— Notre congrégation met à disposition du personnel qualifié. D'autre part au fur et à mesure du développement des différentes classes le personnel qualifié sera augmenté.
Notre photo : Une vue du complexe de Sainte-Agnès, à Wyssigen.

AVIS OFFICIEL

Municipalité de Sion Elections municipales des 29, 30 novembre et 1er décembre 1968

Il est rendu notoire qu'une pétition a été déposée, tendant à l'application du système de la représentation proportionnelle pour les élections municipales de Sion des 29, 30 novembre et 1er décembre 1968, conformément aux dispositions des articles 96 et suivants de la loi cantonale sur les élections et votations du 1er juillet 1938.

Le conseil municipal, constatant que cette pétition remplit les conditions prévues par la loi, a décidé de l'admettre. Les prochaines élections au conseil municipal de Sion auront donc lieu conformément au principe de la représentation proportionnelle.

Le même mode de vote est applicable à l'élection du conseil général qui aura lieu les 6, 7 et 8 décembre 1968 (article 117 de la loi).

Sion, le 18 novembre 1968.
Municipalité de Sion
Le président : Emile Imesch
Le secrétaire : Serge Margelisch

Première neige

SION. — La première neige est tombée. Elle fut accueillie avec des cris de joie par les enfants. Dès les premières heures de dimanche, bravant le froid, l'on pouvait voir autour des blocs locatifs et sur les places de jeux de nombreux gosses faisant une partie de boules de neige ou construisant un bonhomme avec l'élément blanc.

La « Cause » de Marguerite Bays

La servante de Dieu Marguerite Bays, de la paroisse de Siviriez, tertiaire de saint François et stigmatisée, est morte en odeur de sainteté le 27 juin 1879 et son procès de béatification est à l'étude à Rome depuis 1929, ainsi que l'annonçait Mgr Besson par une lettre pastorale qu'il fit lire dans toutes les églises et chapelles de son diocèse le 20 octobre de la même année. Dans cette lettre fort instructive, Mgr Besson donnait quelques renseignements précis sur le déroulement d'un procès de béatification et de canonisation. Un tel procès peut durer quelques années seulement, comme pour sainte Thérèse de Lisieux ou

saint Conrad de Parzham ou bien aussi des siècles, comme ce fut le cas pour saint Nicolas de Flüe. En sa qualité de tertiaire de saint François, sous l'obédience des capucins suisses, sa « cause » est menée à Rome par le postulateur de notre ordre : le père Burkhard de Wolfenschiessen (Nidwalden), tandis qu'elle était confiée, dans le diocèse, à un vice-postulateur : l'abbé Paul Dunand, mort en juillet 1968. Ce très digne prêtre avait rassemblé tout un volumineux dossier de documents et de témoignages concernant la vie et les vertus admirables de la servante de Dieu, relatant les grâces et faveurs obtenues par son intercession.

Romont » ou remis directement au père Joseph-Marie qui en publiera la liste en temps opportun dans la « Liberté ». Les concitoyens de Marguerite Bays ainsi que ses frères et sœurs dans le Tiers-Ordre de saint François voudront bien y penser dans leurs dernières volontés. Ils trouveront en elle auprès de Dieu une puissante protection. Nous attendons une nouvelle biographie de la servante de Dieu qui soit très documentée et bien à jour. P.S. — Cet article a été lu et agréé par le postulateur de la « cause » à Rome. En effet, le père Burkhard est accouru à Romont tout exprès le dimanche soir 3 novembre pour prendre part le surlendemain à la messe dite en l'église de Siviriez pour le repos de l'âme de l'abbé P. Dunand, et assister ensuite à la séance du comité diocésain dans lequel fut reçu le père Joseph-Marie en qualité de vice-postulateur. P P-M.

FAUT-IL REDUIRE le nombre des membres du Conseil communal ?

La commune d'Ayent est administrée, depuis qu'elle a acquis le droit de cité, par un conseil de onze membres. La commune étant formée de dix villages, il apparaît clairement que l'intention première a été de permettre à chaque village d'avoir son conseiller, le président étant en plus. Le conseiller devenait également le responsable de son village pour tous les travaux de corvées, réparations ou améliorations. Le nombre de onze conseillers n'a donc pas été fixé au hasard.

Une initiative socialiste demande aujourd'hui de réduire ce nombre de onze à sept. Les raisons invoquées par les citoyens dévoués qui ont suivi les ménages pour récolter les signatures me paraissent bien minces. Les voici :
1) Les frais du conseil communal sont trop élevés ; avec sept membres seulement il y aurait une sérieuse économie !
Aux chiffres fantaisistes lancés par quelques semeurs de mensonges, je dirais simplement que dans les fascicules des comptes distribués à l'assemblée primaire, chacun a pu voir qu'en 1967 les frais du conseil s'élevaient à 21 482 francs. Dans ce chiffre sont compris évidemment le salaire du président et toutes les séances et travaux des dix conseillers. Quelle commune en Valais, de trois mille habitants et trois millions de roulement peut se vanter d'avoir un conseil qui coûte si peu ? Que l'on soit sept ou onze au conseil, le volume de travail demeure le même ; il faudra simplement que les sept travaillent deux fois plus, d'où une dépense identique sinon supérieure.

2) Dans un conseil réduit le travail serait plus efficace et plus rapide !
Une mauvaise langue me disait un jour que dans l'administration les commissions les plus efficaces étaient celles composées de trois membres dont un était toujours malade et un autre toujours absent. Il est évident que la valeur des conseils ou des commissions dépend beaucoup de l'activité du président responsable ; mais ne risque-t-on pas d'en venir peu à peu à une dictature ?
Non, je pense que réduire le nombre des membres du conseil aurait été une solution acceptable avant 1948 où l'activité des conseils communaux devait se réduire, faute de moyens, à liquider les affaires courantes d'administration et à diriger tranquillement le ménage de la communauté. En 1968 le nombre des villages n'a pas changé mais ils se sont développés, agrandis et la population a augmenté. D'essentielle agricole, l'activité des habitants s'est élargie à tous les métiers. Les revenus et les besoins ont changé. De 100 000 francs il y a vingt ans, le budget de la commune a passé à un million et demi en 1968. L'introduction de l'industrie touristique et le développement de la belle station d'Anzère pose également beaucoup de problèmes.
Est-ce le moment de diminuer le nombre des responsables appelés à diriger les destinées de la commune ? Non. Pour le bien de la commune cette initiative maladroite doit être repoussée.
Un conseil communal de onze membres permet à des représentants de toutes les activités et de tous les milieux d'être élus et de participer à la direc-

tion communale. Aujourd'hui cette direction est trop importante pour qu'on n'y intéresse pas le maximum d'esprits éclairés et compétents. Je connais les citoyens d'Ayent assez intelligents et de bon sens pour refuser des propositions contraires aux intérêts de l'ensemble de la communauté. Raym. Blanc.

Assemblée du parti CCS

AYENT. — L'assemblée du parti conservateur chrétien-social d'Ayent a eu lieu vendredi soir 15 novembre à la salle de gymnastique de Saint-Romain. Plus de 300 citoyens ont pris part aux délibérations. Il était réjouissant de constater la nombreuse participation de la jeunesse. Le président, après avoir adressé les souhaits de bienvenue a remercié les membres du parti de l'intérêt qu'ils manifestent à la chose publique. Il rappelle la mémoire de quelques personnalités marquantes disparues au cours de cette dernière législature et invite l'assemblée à observer une minute de silence.
L'ordre du jour comportait :
1. Votation pour le conseil général ;
2. Votation pour la réduction de onze à sept des conseillers communaux ;
3. Elections du 1er décembre 1968 ;
4. Divers.
Après avoir entendu plusieurs orateurs et étudié minutieusement les deux premiers objets, l'assemblée a décidé à l'unanimité de combattre les deux initiatives déposées par les partis minoritaires. Quant au troisième objet, l'assemblée a été de l'avis qu'il était indispensable de connaître le résultat de la votation sur l'initiative tendant à réduire à sept le nombre des conseillers communaux, avant de désigner les candidats. Le président de la commune et deux conseillers sortants ont décliné toute reconduction d'un nouveau mandat.
L'ambiance légère de cette assemblée prouve une fois de plus que le parti conservateur chrétien-social conserve et améliore ses positions.
** La désignation des candidats aura lieu le dimanche 24 novembre prochain.

Il fallait nommer un successeur à l'abbé Dunand et, le 21 septembre dernier le père Joseph-Marie Guillaume, vicaire au couvent des capucins de Romont, était désigné comme vice-postulateur et fut confirmé dans cette charge le 1er octobre par Mgr Charrière, évêque du diocèse.
Ce choix est de tous points excellent. Le père Joseph-Marie est en pleine forme, actif et zélé. Il possède la prudence calme et réfléchie du bon philosophe, la sûreté de jugement du profond théologien et du capucin-missionnaire, il a une déjà longue expérience des âmes. Il s'est aussitôt mis au travail avec une juvénile ardeur et un joyeux enthousiasme.
C'est donc à lui qu'il faudra transmettre désormais tous les témoignages et récits de grâces et faveurs reçues, preuves à l'appui. Si quelqu'un possède encore quelque écrit ou souvenir inédit concernant la vénérable servante de Dieu, qu'il n'hésite pas à se mettre en rapport avec le père Joseph-Marie. Celui-ci voudrait susciter un regain d'intérêt pour la « cause » de Marguerite Bays et un renouveau de ferveur et de confiance de la part de nos populations qui se feront un honneur et un devoir de solliciter l'appui céleste de cette sainte amie de Dieu et fidèle disciple de saint François d'Assise.
Les dons en faveur de cette noble « cause », chère aux cœurs fribourgeois en particulier, peuvent être versés, comme jusqu'ici, au compte de chèques « Cause de Marguerite Bays 17 46 38

Raccordement du réseau d'eau potable pour la Muraz

LA MURAZ. — La semaine dernière, les usagers de la route de Savièse ont pu constater que d'importants travaux étaient en cours près du hameau de la Muraz. Pour ne pas trop perturber la circulation un sens unique avait été prévu. Ces travaux qui ont commencé le lundi se sont terminés le vendredi de la même semaine. Il a été procédé au raccordement du réseau d'eau potable de la ville par l'intermédiaire de la conduite de la route de Pellier. Jusqu'à présent le hameau était desservi par l'eau de source. Très prochainement, étant donné ce raccordement du réseau, il bénéficiera de l'eau potable des sources de la ville.

L'hiver est déjà là ! Attention aux surprises de la route !



SION. — Sa majesté Hiver a lancé sa première offensive jusqu'en plaine. La surprise a été totale. Il n'est pas superflu de recommander à tous les usagers de la route une extrême prudence. Il n'est pas inutile non plus d'inviter les automobilistes à équiper leur voiture pour les conditions hivernales. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, que chacun, dans son propre intérêt et dans celui de la communauté, soit prêt à affronter les rigueurs de l'hiver qui sera « méchant » si l'on en croit les prévisions des spécialistes.

Advertisement for Herbalpina, featuring a butterfly logo and text: 'Contre la toux l'enrouement le catarrhe Herbalpina les premiers bonbons aux herbes des Alpes de Dr A. Wander S.A. avec points Mondo'.

Gonset

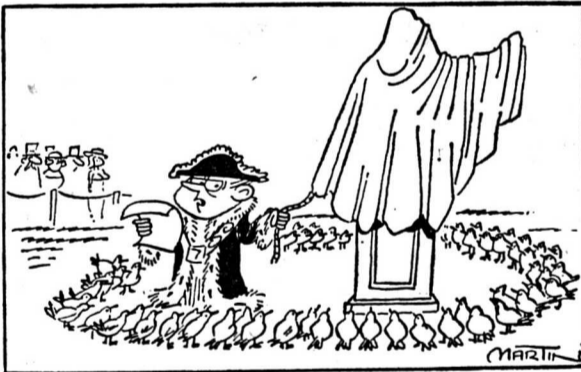


Confortable
et à petit prix,
un bonnet
dont vous serez
émerveillée.
Bonnet de style
cosmonaute, pure
laine tricotée main,
12 ravissants
coloris mode.
En exclusivité
dans nos
magasins

seulement

5.95

BUNION



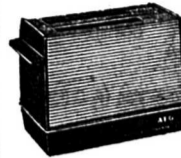
Annonces diverses

83
ANS

AEG

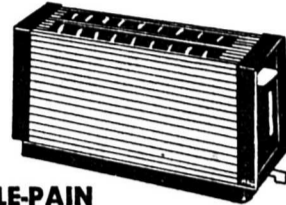
GRILLE-PAIN
avec poignée
Fr. 35.80

AEG



GRILLE-PAIN
automatique
Fr. 49.-

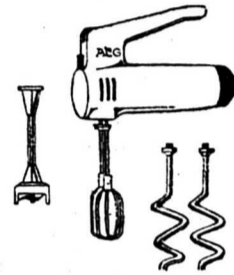
AEG



GRILLE-PAIN
« 4 tranches »

automatique Fr. 79.-

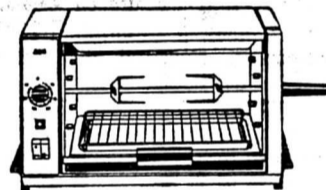
AEG



FOUET BROYEUR

avec 2 jeux de fouets + 1 broyeur
seulement: Fr. 98.-

AEG



GRIL INFRAROUGE

(avec ouverture totale)
Complet, avec tous les accessoires
seulement: Fr. 285.-

AEG LA PLUS GRANDE FABRIQUE
D'APPAREILS MÉNAGERS EN EU-
ROPE VOUS OFFRE UN CHOIX
PRESTIGIEUX A DES PRIX INCOM-
PARABLES.

Renseignements et
liste des revendeurs agréés chez
APLIM S.A. - Importateur exclusif
11 bis, rue Caroline - 1000 Lausanne 4

SPORTS GRIMENTZ

6 marques de skis, fixations sé-
curité, patins, équipement hockey,
vestes matelassées, fuseaux,
gants, bonnets, 4 marques de
chaussures, etc. aux meilleurs prix
du jour.

Envois per poste.

Se recommande :

Lucien Epiney - Grimentz

Tél. (027) 6 82 42.

P 21837 S

Arbres fruitiers

A vendre, prix avantageux, Golden 1,
2, 3 ans. Gravenstein su IX 1 et 2
ans. Ida Reed super choix, 2 ans,
pousses 1 m. 50 par côté, sur XVI,
avec mottes si désiré.

G. Tenthorey, 1926 Fully, tél. (026)
5 33 76.

P 21968 S

A vendre ou à louer
à Sion - Bramois

entrepôts

avec cave naturelle, ascenseurs et
place. Accès à l'intérieur pour ca-
mion. Environ 8000 m3. Prix très inté-
ressant.

Ecrire sous chiffre PA 21975, à Pu-
blicités, 1951 Sion.

Légumes d'encavage à vendre

Choux blancs, choux rouges, choux
frisés, choux-raves, raves, bette-
raves à salade, carottes nantaises
Fr. 0,50, poireaux avec racine, cé-
leris et oignons Fr. 0,60.
Livraison à domicile Fr. 0,10 le
kilo en plus.
Exp. CFF dès 20 kg.
Remondeulaz Albert, Saint-Pierre-
de-Clages.

Tél. (027) 8 73 27 de 8 à 13 heu-
res et 18 à 20 heures.

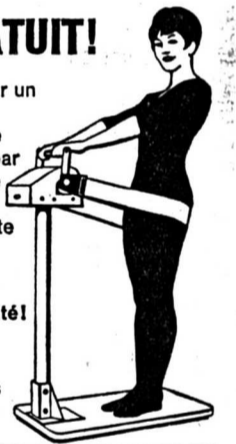
P 5606 S

ESSAI GRATUIT!

Pourquoi ne pas louer un
Medex de Luxe?
Quelques minutes de
massage, deux fois par
jour, pour obtenir une
silhouette admirable
et rester en excellente
forme.

Dès 90 cts par jour,
une séduisante beauté!

Envoyez le coupon
ci-dessous à:
H+M SA pour Machines
102, avenue d'Echallens,
1000 Lausanne



Sans engagement, envoyez-moi votre documentation
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Localité _____ NR-19.11.

ogp loisirs

OFFRE AUX MOINS DE 10 ANS UNE GRANDE
MATINEE ENFANTINE
avec MARTHE et RENE BRUYERRE
de BRUXELLES

THEATRE GUGIGNOL



Pour tous les enfants de 4 à 10 ans

MARTIGNY: mercredi 20 novembre, à 15 h. 30, cinéma Corso
FULLY: jeudi 21 novembre, à 15 h. 30, salle du Cercle
SIERRE: vendredi 22 novembre, à 16 h. 45, Maison des Jeunes

Entrée libre, les mamans sont cordialement invitées à accompagner les
tout petits

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Les éditions KISTER SA - Genève cherchent

des représentants

pour la diffusion d'ALPHA ENCYCLOPÉDIE auprès de la clientèle particulière.

Nous offrons :

un fichier d'adresses important ; un secteur avec exclusivité ; une introduction par un chef de vente ; une bonne situation et des conditions de travail agréables.

Nous demandons :

des personnes dynamiques, connaissant bien la vente, ayant de l'initiative et présentant bien.

Faire offres à Editions Kister SA, case postale 300, 1211 Genève 1.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

2 ferblantiers-couvreurs

Place à l'année.

Tél. (027) 2 17 62 (heure des repas).

P 22049 S

On cherche

des serruriers un magnano

Place à l'année, bons gages à personnes capables. S'adresser : Praz et Grand, Bramois. Tél. (027) 2 30 28.

P 21978 S

On cherche

dame

de 50 à 60 ans, pour aider au ménage de 2 personnes âgées.

Ecrire à M. Gilbert Blanchet, 1912 Leytron.

P 80276 S

Hôtel Rhodania Verbier (VS)

saison d'hiver 1968-1969 cherche

femme de chambre
fille de vestiaire
calandreuse
fille d'office
ou de maison
fille ou garçon
d'office

S'adresser: case postale 2078.

annonce 3 71 11

Serruriers de construction qualifiés

Bonne rémunération. Conditions de travail agréables. Fonds de prévoyance.

Faire offres à :



ateliers de constructions électro-mécaniques, rue Oscar-Bider, 1950 Sion. Tél. (027) 2 30 12

Bureau d'ingénieur à Sion engagerait

ingénieur-technicien en génie civil

ou candidat possédant une formation équivalente. Le titulaire devra étudier et résoudre des problèmes de routes et d'égouts (expériences des relevés de terrain exigées). Semaine de cinq jours. avantages sociaux. Date d'engagement à convenir.

Adresser vos offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffre OFA 1062 A à Orell Fuessli-Annonces S.A. case postale, 1951 Sion.

Pour nos bureaux à Sion, nous engageons prochainement une jeune

employée de bureau

Une débutante connaissant la dactylographie pourrait également entrer en ligne de compte. Bonnes conditions de travail, semaine de cinq jours.

Prière d'adresser offres écrites avec curriculum vitae sous chiffre PA 22066 à Publicitas, 1951 Sion.

LA RADIO SUISSE ROMANDE cherche pour son studio de radio-diffusion à Lausanne

2 employées de bureau dactylographes

pour la magnétothèque et la discothèque ;

1 sténodactylographe

à mi-temps pour le service musical et

1 secrétaire

ayant quelques années de pratique et sachant rédiger pour le service administratif. Conditions : nationalité suisse, culture générale.

Prière de faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photo au département administratif, Maison de la Radio, 1010 Lausanne. P 1948 L

CHAMPERY E. Exhenry & Fils, alimentation générale, cherche

une caissière-vendeuse un boulanger-pâtissier qualifié

Faire offres par écrit ou téléphoner au (025) 8 41 27.

P 22064 S

Café-restaurant de la Promenade à Sion cherche

une cuisinière

pour un remplacement de 3 mois (petite restauration).

Tél. (027) 2 33 53.

P 21983 S

On engagerait, pour entrée immédiate ou à convenir

infirmière diplômée

connaissant bien son métier, ainsi qu'une

aide-infirmière

apte à remplacer l'une ou l'autre de ses collègues. Bons gages. Congés réguliers. Vacances légales. Jolie chambre à un lit avec tout le confort disponible. Ecrire ou se présenter à l'Hospice de la Côte, à 2035 Corcelles-NE.

P 22468 N

LA SOURCE, alimentation générale, laiterie de Verbier, cherche pour la saison d'hiver

vendeuses

Tél (027) 2 56 97.

P 5812 S

LA SOURCE, laiterie de Martigny, cherche

vendeuses

Tél (026) 2 22 72.

P 5812 S

Comptable

avec formation commerciale complète et 15 ans d'expérience (génie civil), connaissant tous les travaux de bureau (I.B.M.)

cherche place avec responsabilités

(éventuellement à la demi-journée). Entrée à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre PA 21969, à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche, pour la saison d'hiver

une serveuse

pour tea-room à Crans.

Tél. (027) 7 23 20.

P 22046 S

Pension Saint-Georges, Chermignon, cherche

sommelière

pour la saison d'hiver. Entrée novembre ou à convenir.

Faire offres par tél. au (027) 4 22 87. P 1274 S

PERSONNE, ayant bonne formation commerciale et de la pratique

cherche comptabilités

éventuellement à domicile, Sion et environs.

Ecrire sous chiffre PA 22 056 S à Publicitas, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dans immeubles très soignés à VOUVRY

un grand appartement

de 4 pièces, avec balcon. 360 francs plus charges.

un bel appartement

de 2 pièces, avec balcon. 235 francs plus charges.

Téléphoner, dès 18 h. 30 au No (025) 7 44 31.

P 863 S

Cet été il faisait soleil à LLANSA Costa-Brava

Petites villas 490 000 pesetas. Belles villas 1 300 000 pesetas.

Documentation gratuite Inter Europa. Primo Rivera 4 - V - Girona (Espagne).

Les Vergers, Vétroz, à louer

appartement 2½ pièces appartement 3½ pièces appartement 4½ pièces

tout confort moderne.

S'adresser à Paul Monnet, 8, rue des Remparts, 1950 Sion. Tél. (027) 2 31 91.

OFA 0605051 L

VERBIER-STATION Petit chalet

5 lits, meublé, tout confort, téléphone, accès en voiture toute l'année. Proximité immédiate des télécabines. Terrain de 355 m2. Libre tout de suite.

Prix : 125 000 francs.

Hypothèque possible.

Offres à case 459, 1211 Genève 3.

P 1722 X

Cherchons

appartement de vacances

(1-2 chambres, cuisine, bain) à Zermatt ou Saas-Fee, pour environ 4 mois, du 15 décembre 68 à avril 69.

Hans Piuss, Quaderstrasse 18, 7000 CHUR.

Appartements à louer A St-Pierre-de-Clages

un 3 pièces et demie à 152 francs plus charges ;

A Aproz

un 3 pièces et demie à 210 francs plus charges ;
un 4 pièces et demie à 250 francs plus charges ;

A Riddes

un 3 pièces et demie à 151 francs plus charges.

S'adresser au (027) 2 04 44.



La Bâloise-Vie La Bâloise-Accidents

cherchent pour la visite de la clientèle existante et la prospection de nouvelles assurances, un

collaborateur professionnel

pour le district de Martigny, région plaine à l'exception de la ville. La formation du candidat non initié est assurée. Il s'agit d'un travail indépendant, très vivant et permettant d'atteindre un revenu très intéressant.

Rétribution par fixe, avec minimum de commissions garanti. frais, caisse de pension et autres avantages sociaux.

Les offres sont à adresser à Victor Zuchuat, agent général, avenue de la Gare 14, 1950 Sion.



EN VRAC DU HAUT-PAYS

GLETSCH. — Par suite d'importantes chutes de pluie, on a enregistré à Gletsch un éboulement qui est venu obstruer la voie de chemin de fer. Même si cette saison cette dernière n'est plus utilisée, le service compétent intervint immédiatement afin de réparer les dégâts. Lors de la prochaine réouverture de la ligne au printemps prochain, cet obstacle, recouvert de neige, aurait pu créer quelques désagréments au chasse-neige.

STALDENRIED. — LE PRÉSIDENT SE RETIRE. — Après avoir présidé aux destinées de la commune de Staldenried 16 années durant, M. Philémon Furrer vient d'annoncer qu'il n'accepterait plus une nouvelle candidature. Les citoyens de la localité regrettent sincèrement cette décision tant il est vrai que la commune avait subi une heureuse évolution sous la présidence du démissionnaire.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Au Casino-Théâtre de Sierre «L'Amour quelquefois»

Les Galas Karsenty-Herbert de Paris ont présenté hier soir au Casino-Théâtre de Sierre un spectacle d'un genre assez particulier, je dirais même un peu déconcertant, insolite et tellement inhabituel que l'on en vient à se demander s'il se justifie dans le fond et la forme.

C'est se livrer à un périlleux exercice que de vouloir imiter ce que font Pierre Frenay et Jacques-Henri Duval en portant à la scène des textes de Diderot comme dans «Le Neveu de Rameau». Dans cette entreprise, on pouvait disposer d'un potentiel dramatique exceptionnel, de textes dont le style est d'une souplesse, d'une vigueur, d'une fantaisie et d'une percussivité rarement égalées par les plus grands comiques. Avec cette matière, on peut faire du théâtre, on peut jouer la comédie en lui imprimant un rythme alerte, on peut satisfaire le goût d'un public sensible aux répliques sonnantes claires, nerveuses, finement ciselées. Le verbe est riche; la verve en constante ébullition.

De Jules Renard et de Guy de Maupassant — qui ne sont pas des hommes de théâtre — on a pris des textes faits pour la lecture, un peu trop fades et point assez expressifs que l'on a malaxés tant bien que mal pour en établir un dramaturgie que l'on aurait voulu savoureuse et piquante, hardie et frémissante, vaudevillesque et éblouissante.

Malheureusement, en dépit d'une certaine espérance, d'une sorte de malice teintée d'ironie, nous sommes ici à cheval entre le music-hall et le mariavaudage, mais fort loin de Georges Feydeau, par l'esprit, l'abondance, l'ingéniosité des innombrables péripéties, la multiplicité vertigineuse des rebondissements, l'allégre verve du dialogue. Oui, nous sommes loin de tout cela. A qui la faute?... A Jules

HAUT-VALAIS

LES ELECTIONS D'OUTRE SIMPLON sont aussi parfois l'objet de procès

BRIGUE — Si nos Confédérés attribuent à notre canton une primeur en ce qui concerne les procès et recours qui suivent les élections, la région d'Outre-Simplon n'échappe pas à cette situation. Un procès de ce genre vient d'avoir son épilogue devant la préfecture de Domodossola. Il avait pour antagonistes le parti socialiste et un pharmacien de la cité frontalière. En effet, lors des dernières consultations populaires, le parti socialiste local avait utilisé de nombreux moyens de propagande. Ainsi, cette fraction politique avait-elle — entre autres — fait installer une imposante enseigne lumineuse au-dessus de l'entrée d'une pharmacie dont le propriétaire — libéral — n'était

absolument pas d'accord avec les slogans que la population pouvait lire jours et nuits. Rien d'étonnant s'il vit rouge — c'est bien le mot — devant de tels procédés. Il s'en plaignit à l'administration communale. Sans succès. Il eut alors l'idée de couper les fils électriques conduisant le courant à l'enseigne. On peut imaginer quelle fut la réaction du parti ainsi lésé qui déposa plainte. Après de longues plaidoieries contre et en faveur de l'accusé, ce dernier a finalement été condamné à une dizaine de milliers de liras d'amende.

N'étant pas satisfait de ce jugement, le condamné — et on le comprend — déposera certainement un recours contre cette décision.

Avec les «Valesanni» DE LA CITE DU SIMPLON

BRIGUE. — Dans notre bonne ville du Haut-Valais, il existe une société qui réunit de nombreux membres et qui a été créée à la fin de la drôle de guerre.

Le but de ce groupement est de cultiver les anciennes coutumes de la lo-

calité et de faciliter à ses membres la participation à d'intéressants voyages à l'étranger surtout.

Les fidèles de la «Valesanni» — tel est le nom de la société — viennent de se réunir sous la présidence de M. Paul Perren au cours d'une agréable soirée à laquelle étaient également invités les dames des sociétés.

Après avoir liquidé rapidement la partie officielle, on prit part à un excellent banquet, servi par le patron de l'hôtel du Pont.

M. Ernest Tscherrig, le grand maître des cérémonies de la société, ne tarda pas à donner le signal du départ des divertissements en s'exprimant en ancien «Walliserdeutsch» idiomatique que toute l'assemblée se donna de la peine d'utiliser.

Ainsi fut créée une ambiance de circonstance au sein de cette société bien vivante.

CONCHES. ROUTE PRATICABLE MALGRÉ LA NEIGE. — Il a aussi neigé dans la vallée de Conches où, à Oberwald, on enregistre quelque 50 centimètres. La route du vallon est praticable car les chasse-neige ont été immédiatement mis en action.

GLIS. - OUI POUR LA FUSION. — Oh, il ne s'agit pas de la grande fusion tant souhaitée par plusieurs, mais bien de celle qui vient de se réaliser au sujet des coopératives de Brigue, Glis et Viège. En effet, au cours d'une importante assemblée qui s'est déroulée à Glis, en présence de M. Alfred Escher, les coopérateurs des trois localités décidèrent de fusionner pour ne former à l'avenir qu'une seule et grande coopérative dont le centre sera Glis.

LALDEN. - AUSSI LA PROPORTIONNELLE. — Ce sera la première fois dans les annales de la commune de Lalden que les élections communales se dérouleront selon le système proportionnel. Par la même occasion, on nous dit que la création d'un nouveau parti est dans l'air. Il se dénommerait parti ouvrier et populaire.

L.-G. G.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron



BRIGUE. — Il y a deux décennies, un jeune homme frêle et timide était — tout comme par hasard — engagé au buffet de la Gare de Brigue pour faire partie de la brigade de cet important établissement en qualité de garçon d'office. Le nouvel employé ignorait que cet emploi existait avant qu'il n'eut «tâté» de la casserole, lavé de la vaisselle à journée faite et dit oui et amen à tous les quolibets dont il devint l'objet. C'est donc dans une ambiance un peu particulière que cet adolescent — du nom de Hermann Zurbruggen — fit connaissance avec une profession qui devait le mener bien loin par la suite. Il faut croire, en effet, que le stage effectué dans les sous-sols du buffet brigand lui fut salutaire puisqu'en quittant l'établissement pour «vivre sous un ciel plus vaste», il se jura de n'y revenir que le jour où il serait nommé «patron» de la grande maison.

Il faut avouer que ce «blanc-bec» ne manquait pas de prétentions. Mais ne faut-il pas en avoir pour réussir dans la vie? On le vit bourlinguer tour à tour dans différents restaurants du pays, soit comme sommelier, soit comme caviériste ou comme chef de service pour enfin terminer comme tel,

son stage au buffet de la Gare de Zurich, où on apprécia fort ses qualités. Il fut engagé pour enseigner à l'Ecole professionnelle de la cité de la Limmat. Entre temps, il réussissait à passer avec succès des examens de cuisinier sans avoir suivi aucun cours théorique. Rien d'étonnant si, par la suite, on lui confia la direction d'un important hôtel de Suisse allemande, où il trouva de nombreuses satisfactions avant de voir se réaliser son rêve de jeunesse. Vingt ans après avoir fait son entrée par la «petite porte» au buffet de Brigue, il y revenait pour succéder à son ancien patron.

Une suite logique des choses, certes! Cependant pour réussir M. Zurbruggen n'a pu compter que sur lui-même. Il méritait qu'on signale sa réussite, qui confirme l'adage disant que c'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Notre photo: M. Hermann Zurbruggen — l'actuel patron du buffet de la Gare de Brigue — entouré de MM. André Coquoz de St-Maurice et Uli Truffer de Viège. Un sympathique trio qui travaille à l'unisson pour la formation professionnelle des futurs représentants de l'hôtellerie valaisanne.

NOUVELLES SUISSES

GATT: restrictions quantitatives aux importations

GENEVE. — Les parties contractantes de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont discuté lundi des restrictions aux importations contrairement aux règles du GATT.

Elles se sont référées à une proposition de la Nouvelle-Zélande suggérant que, sur la base d'un calendrier qu'ils établiraient eux-mêmes, les Etats appliquant ces restrictions, s'engagent à les éliminer. Dans le cas où ces nations ne pourraient agir ainsi, il conviendrait, selon la Nouvelle-Zélande, qui avait déjà soulevé ce problème en 1967, d'introduire une procédure de dérogation (Waver).

Le délégué néo-zélandais a souligné que le maintien des restrictions quantitatives constituait une menace pour le Kennedy Round. Il a déclaré que l'accroissement de dérogations ne pourrait constituer une solution définitive, celle-ci étant l'élimination complète de ces restrictions.

Douze pays en voie de développement ont apporté leur appui à la proposition néo-zélandaise et fait valoir qu'ils étaient souvent les victimes de restrictions quantitatives.

Parmi les pays industrialisés, les

Etats-Unis et le Canada ont aussi soutenu la proposition de la Nouvelle-Zélande. Le délégué américain a affirmé que l'élimination, qu'il a souhaitée prochaine, de ces restrictions refléterait la volonté des parties contractantes de lutter contre le protectionnisme.

Pour sa part, le Japon a indiqué qu'il avait déjà éliminé un certain nombre de ces restrictions. D'autres sont maintenues, compte tenu du fait que la croissance économique rapide du Japon s'est notamment traduite par une hausse importante des importations.

L'élimination complète des restrictions entraînerait des difficultés sensibles pour les petites et moyennes entreprises nipponnes et pour le secteur agricole national. Mais le gouvernement japonais entend néanmoins étudier attentivement les propositions soumises aux parties contractantes.

Le représentant du Marché commun a affirmé qu'il fallait tenir compte des réalités économiques et se diriger vers une solution pratique, et non pas juridique.

Zurich: après la décision d'attribuer à Bâle l'Orchestre de Beromünster

ZURICH. — Le comité d'action pour le maintien à Zurich de l'Orchestre de Beromünster a pris connaissance de la décision du comité de la Radio suisse allemande et romanche d'attribuer à Bâle cette formation musicale. L'association s'est dissoute, après avoir annoncé qu'elle acceptait la décision prise.

On apprend d'autre part que la ville de Zurich est entrée en contact avec la société de la Tonhalle, pour étudier si on ne pourrait offrir des engagements aux artistes de l'Orchestre de Beromünster désirant rester à Zurich.

Le prestige est affaire de discrétion

Et le prestige d'Escale, une cigarette Maryland surfine, provient de la discrète harmonie que créent les tabacs nobles choisis sur quatre continents qui la composent. Leur arôme savoureux est encore purifié par la double filtration sélective du Charcoal qui leur confère un velouté incomparable.

Box ou paquet: 1 fr. 40.

CONTROLE DES FRUITS ET LEGUMES Les postulats Hess et Carruzzo ont bel et bien été acceptés par le Conseil fédéral

Les consommateurs sont très directement intéressés au contrôle de la qualité des fruits et légumes, qu'il s'agisse de la production du pays ou des importations. L'on se doit donc de relever qu'il est inexact que «Les postulats des conseillers nationaux Hess et Carruzzo demandant un contrôle des fruits et légumes importés n'ont pas été retenus par le Conseil fédéral» comme le mentionne une question écrite déposée ces jours-ci par un député de Chamossion au Grand Conseil valaisan.

Il convient de préciser que non seulement les postulats Hess et Carruzzo ont été retenus et acceptés par le Conseil fédéral, par l'entremise de M. Roger Bonvin, à la tribune du Conseil

national le 4 octobre 1967, mais qu'ils font actuellement l'objet de consultations entre les autorités fédérales, la Division de l'Agriculture et celle du Commerce, la Régie des alcools et les organismes de fait du secteur fruits et légumes. L'on fait remarquer, dans ces milieux, que l'établissement de prescriptions de qualité n'est pas chose si aisée que l'on pourrait le penser.

Le 4 octobre 1967, M. Bonvin avait notamment déclaré que la Suisse n'a rien à craindre d'une comparaison avec les conditions des pays étrangers en matière de qualité des produits agricoles mis sur le marché. Des prescriptions très semblables, relatives aux normes de qualité, sont déjà appliquées

à plusieurs fruits et légumes. Cependant, poursuivait à l'époque M. Bonvin, les offices particulièrement concernés par l'utilisation des fruits et légumes étudient, en liaison avec les organismes professionnels intéressés, les possibilités d'édicter des prescriptions relatives à la qualité d'autres produits et de rendre la surveillance plus efficace.

C'est au cours de ces travaux que les suggestions formulées par les conseillers nationaux Hess et Carruzzo devaient être prises en considération.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

Aragon quitte l'Académie Goncourt en claquant la porte

PARIS — La saison des prix littéraires vient de s'ouvrir avec un incident majeur : la démission de l'Académie Goncourt de Louis Aragon aussitôt après que ce jury eut attribué son prix annuel à Bernard Clavel.

Louis Aragon, écrivain chevronné, directeur de l'hebdomadaire « Les lettres françaises », et principale personnalité littéraire du parti communiste français — il est membre du comité

central —, avait un favori pour l'attribution de ce prix, le plus envié et le plus rentable parmi les innombrables prix littéraires décernés chaque année puisqu'il assure un tirage d'au moins 100.000 exemplaires et compte parmi ses lauréats des noms aussi célèbres que Marcel Proust ou André Malraux, Aragon soutenait, non sans passion, François Nourissier pour son ouvrage « Le maître de maison », et, selon cer-

tains bruits que l'intéressé dément avec sa vigueur accoutumée, il serait intervenu pour que le Grand Prix littéraire de la ville de Paris soit attribué à Bernard Clavel, l'autre « probable » du Goncourt, privant ainsi ce dernier de ses chances à ce prix qui a précisément pour but de révéler au grand public les talents d'un écrivain non encore couronné.

Louis Aragon, qui affirme que tout

cela n'est que mensonge et calomnie, n'avait pas voulu assister lundi au déjeuner traditionnel au cours duquel les membres de l'Académie Goncourt choisissent leur lauréat mais il avait, par lettre, fait connaître qu'il entendait voter pour Nourissier et annonçait que dès l'élection acquise, quelle qu'elle soit, il se considérait comme démissionnaire.

« Je ne tiens pas, écrivait-il, à m'associer à la sorte de cannibalisme qui règne entre certains de nos collègues. »

L'écrivain, qui a maintenant 71 ans, est marié avec la romancière Elsa Triolet qui obtint elle-même le Prix Goncourt en 1945

**BERNARD CLAVEL,
LE LAUREAT 1968**

Bernard Clavel, à qui vient d'être attribué le Prix Goncourt pour son roman « Les fruits de l'hiver », est originaire du Jura, comme les héros de son livre.

**YAMBO OULOLOGEM
LAUREAT DU PRIX RENAUDOT**

Yambo Oulologem, à qui vient d'être attribué le prix Théophraste Renaudot au neuvième tour de scrutin pour son premier roman « Le devoir de violence », est né au Mali en 1940.

Un soldat tchécoslovaque

abattu à la frontière

MUNICH. — Le corps d'un soldat tchécoslovaque a été découvert lundi dans la région frontalière au nord de Bischofsreut en Bavière. Selon un communiqué du ministère bavarois de l'Intérieur à Munich, la victime portant l'uniforme des gardes-frontières, gisait à 150 mètres à l'intérieur du territoire allemand.

Elle tenait encore à la main son pistolet mitrailleur.

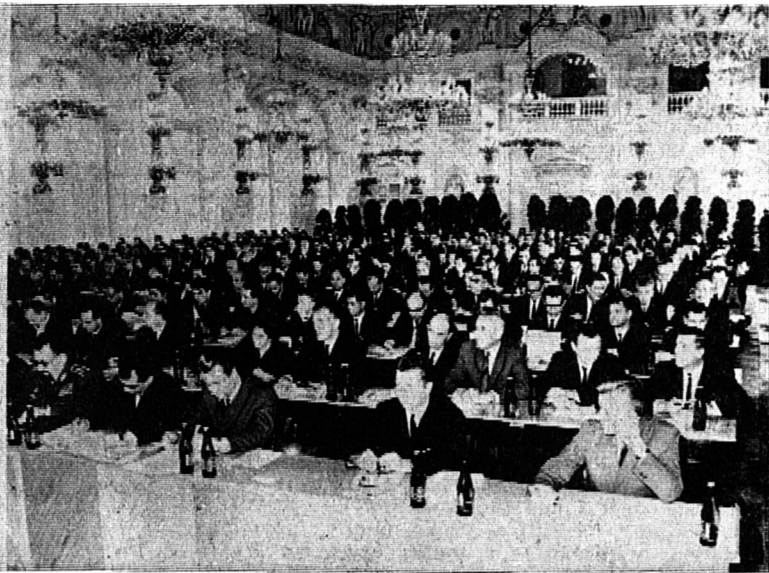
On présume que le soldat a été abattu au moment où il tentait de se réfugier en RFA.

Une enquête a été ouverte par la police criminelle et le Parquet de Passau.

Un sous-marin français lance une fusée en plongée

PARIS. — Pour la première fois, une fusée stratégique a été lancée à titre d'essai par un sous-marin français en plongée, ont annoncé les services du ministère des armées, qui ont précisé que l'expérience — sans explosif nucléaire — avait eu lieu samedi.

La fusée a franchi 1900 km en direction des Açores.

Le Comité central tchécoslovaque a dû faire son autocritique
La fin d'un beau rêve pour les Tchèques

Voici M. Dubcek s'adressant aux délégués du parti.

PRAGUE. — Dans une longue résolution rendue publique lundi soir, le comité central tchécoslovaque fait son « autocritique » pour la politique poursuivie après janvier 1968, et proclame que la politique du parti doit être fondée sur les déclarations de Cierna et de Bratislava, ainsi que sur le protocole soviéto-tchécoslovaque signé à Moscou le 26 août dernier.

Faisant l'historique de l'évolution politique du pays, depuis l'éviction de M. Novotny de la direction du parti, la résolution du comité central défend les grandes lignes de la nouvelle politique adoptée en janvier dernier, politique qui, affirme-t-elle, « a interrompu la stagnation intérieure de la Tchécoslovaquie ».

Cependant, ajoute-t-elle, « le plenum de janvier n'a pas eu suffisamment de temps pour procéder à une analyse approfondie des fautes du passé, ni pour mettre au point un programme précis pour l'avenir. Ce fait a amené de nouvelles complications, car des mesures partielles ont été prises sous la pression, non seulement d'influences légitimes, mais aussi d'influences venant de la droite et qui allaient croissant ».

Les mutations intervenues marqueraient un affaiblissement de la tendance libérale de M. Dubcek en faveur d'éléments centristes.

DES TROUPES A PROXIMITE DE L'UNIVERSITE DE PRAGUE

Des soldats et des policiers ont été amenés par camion, lundi matin, à proximité de la faculté de philosophie de l'université de Prague où les étudiants avaient déclenché une nouvelle grève des cours dimanche soir en faveur de M. Dubcek.

Les étudiants ont décidé de poursuivre la grève jusqu'à mercredi pour protester contre les propos tenus par les « orthodoxes » au cours de la session plénière du comité central du parti communiste tchécoslovaque. L'agence CTK fait savoir que le comité

d'action des étudiants s'était explicitement désolidarisé de toute manifestation de rue. Les étudiants rendront public un communiqué sur leur prise de position à propos de la réunion du comité central qui vient de se terminer.

LES ETUDIANTS MAINTIENNENT L'OCCUPATION DES UNIVERSITES

PRAGUE. — Les étudiants de Prague ont décidé de maintenir jusqu'à mercredi y compris l'occupation de l'université, a annoncé lundi soir l'agence tchécoslovaque CTK. Aucun cours ne sera donné pendant ces trois jours.

Les étudiants pragois demandent la liberté de presse et de réunion et de respect des droits de l'homme en général.

Dans un programme en dix points, ils exigent du parti communiste qu'il s'en tienne fermement à ces revendications. Selon l'agence CTK, la grève des étudiants de Prague s'est étendue à tout le pays.

C'est ainsi que les étudiants des universités d'Ostrava et d'Olomouc ne suivent plus les cours.

A Brno, ils ont demandé la continuation de la politique décidée en janvier. Le mouvement est suivi aussi en Slovaquie.

A Bratislava, les étudiants de l'université Comenius ont organisé lundi une manifestation de solidarité avec leurs camarades de Prague.

A Plzen, les jeunes universitaires ont précisé que leur mouvement de grève ne porterait pas atteinte au calme dans la ville.

Aux usines SKODA, les représentants syndicaux de plusieurs milliers d'ouvriers ont affirmé leur solidarité avec les étudiants.

PEU D'ELEMENTS NOUVEAUX DANS LA RESOLUTION DE POLITIQUE GENERALE

La version « autorisée » de la résolution de politique générale adoptée par le comité central (une certaine partie devant rester secrète) n'apporte guère d'éléments nouveaux.

C'est en matière de politique étrangère que le texte rendu public est le plus clair. Il réaffirme sans ambiguïté l'appartenance de la Tchécoslovaquie au bloc socialiste, idéologiquement, militai-

rement et économiquement. Dans les rapports avec l'URSS, le comité central se réfère aux accords de Cierna Nad Tisou, de Bratislava, de Moscou, et, pour le stationnement des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, aux accords de Prague du 16 octobre. Il réaffirme ainsi sans ambiguïté les thèses fondamentales de la coopération soviéto-tchécoslovaque énoncées il y a quelques mois.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE A GLASGOW
24 personnes brûlées vives

GLASGOW. — Une des plus horribles tragédies qu'ait connue l'Ecosse, s'est déroulée hier matin, en quelques minutes à Glasgow, où 24 hommes et femmes ont péri, brûlés vifs, en tentant en vain de se sauver par des fenêtres à barreaux.

Le drame a éclaté dans un entrepôt de tissus d'ameublement situé au cœur des docks à Glasgow.

Un violent incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée de l'immeuble. « Soudain, j'ai entendu des cris affreux », déclare un témoin, M. George Hendry. « En quelques secondes j'ai vu des hommes et des femmes s'agripper désespérément aux barreaux des fenêtres, hurlant de terreur. Ils ne pouvaient sortir. Il n'y avait rien à faire. Les pompiers arrivés à la rescousse ne pouvaient les aider non plus. Rapidement, toutes ces personnes ont été enveloppées par une fumée noire et soudain les cris ont cessé. On n'entendait plus que le crépitemment furieux des flammes qui sortaient des fenêtres et du toit ».

Il y avait 27 personnes à l'intérieur de l'entrepôt, indique la police. Trois d'entre elles ont pu sortir par la porte juste au début de l'incendie. Elles ont été légèrement brûlées. Parmi les victimes se trouvent des directeurs de la firme « B. Stern » à laquelle appartient l'entrepôt.

Une centaine de pompiers ont combattu pendant plusieurs heures, l'incendie qui menaçait de se propager à

d'immenses entrepôts de whisky voisins.

Dans la rue, « où il faisait presque nuit » tant le nuage de fumée était épais, le désordre était indescriptible.

Tandis que retentissaient les sirènes d'ambulances et de voitures de pompiers, des centaines de curieux s'étaient approchés, malgré les efforts de la police pour les disperser.

« Des jeunes filles travaillant dans des immeubles voisins étaient en proie

à des crises nerveuses, indique un autre témoin. Une femme se tordant de douleur criait : « Mon mari est dans la fournaise, que Dieu lui vienne en aide... »

Les pompiers, équipés de masques à gaz déversaient des tonnes de neige carbonique sur l'entrepôt.

Au début de l'après-midi des renforts de police sont arrivés pour s'efforcer d'évacuer le quartier. Le feu est pratiquement éteint.

Un char soviétique volé

TEL-AVIV — Quelles peuvent bien être les raisons qui ont poussé trois Israéliens, dont un conseiller municipal, à voler un char soviétique ?

C'est ce que s'efforce de déterminer la justice israélienne au cours d'un procès qui passionne l'opinion publique en Israël.

Quatre chars soviétiques capturés sur le front syrien au cours de la guerre des Six Jours avaient été mis à la disposition du sculpteur israélien Igal Tomarkin qui devait en faire un monument à la mémoire des soldats israéliens tombés au combat.

Or, le sculpteur n'en a utilisé finalement que trois et le quatrième a dis-

paru. La police a fait une enquête qui a mis sur les traces des trois habitants de Kiryatse Chmone, une ville en Galilée, non loin de la frontière syrienne. Efficaces par l'enquête, les trois accusés ont abandonné le char sur le bord d'une route et clament ne rien savoir de toute cette affaire mystérieuse.

Le plus long avion du monde (115 mètres) endommagé par un incendie

LONDRES. — Le plus long avion du monde, 115 mètres de long, en construction dans une usine aéronautique de Kirkby Moorside (Yorkshire), a été gravement endommagé, hier, après-midi, par un incendie, qui a détruit en outre dix avions légers et quinze planeurs.

Transplantations à Paris

PARIS. — Une transplantation cardiaque et deux transplantations ont eu lieu à l'hôpital Foch de Suresnes, près de Paris, au cours du dernier week-end, annonce-t-on officiellement.

Un étudiant tué à Mexico

MEXICO. — Un étudiant en médecine de 18 ans a été tué hier nuit à Mexico par un policier qui l'avait surpris peignant sur un mur des slogans favorables à la grève estudiantine.

Le retour de « Zond-6 » : un modèle de précision

MOSCOU. — Une nouvelle méthode de retour de la trajectoire interplanétaire a été expérimentée avec succès par la station automatique « Zond-6 » qui a regagné la Terre hier.

Selon ce nouveau procédé dit « freinage aérodynamique » et appliqué pour la première fois « Zond-6 » a ricoché sur l'atmosphère terrestre pour perdre de la vitesse. La station est entrée dans l'atmosphère juste le temps de subir une décélération passant de 11 kilomètres seconde (vitesse cosmique) à 7,6 kilomètres seconde. Elle s'est ensuite redressée grâce à ses appareils de guidage et est ressortie de l'atmosphère selon une

« trajectoire balistique », pour y rentrer de nouveau.

L'agence Tass précise que la trajectoire de l'engin au moment du freinage prend une forme profondément différente de celle de la trajectoire de descente balistique, et que cette trajectoire permet de réaliser l'atterrissage au point désiré de la Terre avec des surcharges moindres et une plus grande précision.

L'agence indique d'autre part que le vol de « Zond-6 » a permis :

- de contourner la Lune à une distance donnée (2420 km) ;
- d'effectuer des recherches scientifiques sur

l'orbite et dans l'espace circumlunaire ;

- de mettre au point et de contrôler dans les conditions d'un vol spatial les systèmes et l'appareillage de bord de la station ;
- de mettre au point le système guidé de descente lors du retour sur la Terre à la deuxième vitesse cosmique, avec utilisation de la force ascensionnelle aérodynamique de l'appareil de descente.

Tass précise que le programme de recherches et d'expérimentation des systèmes et appareils de bord, ainsi que les expériences scientifiques dans l'espace cosmique, ont été pleinement réalisés par « Zond-6 ».